

Il succède à M. Léo Marmen

--- V ---
Le ministre des finances, l'honorable M. Isley, vient de désigner M. J.-O. Bérubé, marchand d'Amqui, comme président unitaire de la campagne du 5ième emprunt de la victoire dans le comté de Matapédia. M. Bérubé succède à M. Léo Marmen, de Lac au Saumon, décédé subitement il y a quinze jours.

PRÉSIDENT RÉGIONAL

Réunis en congrès aujourd'hui, les marchands détaillants de la région du Bas St-Laurent ont formé une fédération régionale des sections de l'Associa-



tion des Marchands Détaillants établies dans la région. M. Elzéar Côté, marchand et échevin de Rimouski a été élu président régional de cette Fédération qui compte les succursales de Rivière du Loup, Rimouski, Mont-Joli, et Matane. D'autres succursales sont en formation à Trois-Pistoles et Amqui. Nous donnerons dans notre prochain numéro un rapport de ce congrès.

Initiation chez les Chevaliers dimanche

C'est dimanche, le 17 octobre, qu'aura lieu chez les Chevaliers de Colomb de Rimouski une grande cérémonie d'initiation présidée par M. Ludger Faguy, député d'état. Les candidats appelés à faire partie de l'ordre entendront la messe au camp militaire à neuf heures. L'initiation proprement dite débutera à l'Arsenal à dix heures pour se terminer le soir à huit heures par un grand banquet à l'hôtel George VI.

Il meurt la tête fendue par une scie

--- V ---
Un citoyen de St-Cléophas, paroisse voisine de Sayabec, M. Napoléon Poirier, âgé de 31 ans, a trouvé une mort horrible ce matin en sciant du bois. Un arbre du banc de scie se détacha et il reçut la scie circulaire à la figure ce qui lui coupa la tête pratiquement en deux parties. La mort fut quasi instantanée. Le docteur Beaulieu de Sayabec, coroner du district, se rendit sur les lieux aussitôt après la tragédie et il a présidé une enquête qui s'est terminée par un verdict de mort accidentelle.

L'ÉCHO DU BAS ST-LAURENT

Donne Rév. Guillaume Séminaire, 15 mars 43

11^e ANNÉE

RIMOUSKI, 14 OCTOBRE 1943

NUMERO 36

L'objectif de la région : \$2,317,000.00

Le comité national des finances de guerre vient de faire connaître le montant des objectifs dans chacun des comtés de la région. Ce sont:

Kamouraska	\$ 200,000
Riv.-du-Loup et Témis.	\$505,000
Rimouski	\$575,000
Matane	\$310,000
Bonaventure	\$265,000
Gaspé-N et Gaspé-S	\$332,000
Matapédia	\$130,000
Total	\$2,317,000.

On terminera ces jours-ci l'objectif de chacun des principaux centres de la région.

Bénédition de nouvelles orgues

De grandes cérémonies se dérouleront dimanche à Estcourt, au cours desquelles Son Excellence Mgr Georges Courchesne, bénira les nouvelles orgues de l'église. Un concert sacré aura lieu à trois heures de l'après-midi suivi d'un dîner canadien à la salle paroissiale.

DANS LE COMTE DE RIMOUSKI

Voici l'objectif de chaque paroisse du comté de Rimouski avec les noms des sollicitateurs.

Sollicitateurs	Endroit	Objectif
J.-Albert Gagnon	Ville de Rimouski	
J.-Ernest Côté	Ville de Rimouski	\$310,000.00
St-Laurent, Fern.	Rimouski-Est	10,500.00
Joseph Gagné	Ste-Odile	4,000.00
Antonio Canuel	St-Robert	4,000.00
Elzéar Belzile	St-Fabien	13,500.00
Octave Dionne	Ste-Luce	5,000.00
J.-N. Heppell	Luceville	13,500.00
J.-Samuel Gagnon	Bic - St-Valérien	20,000.00
M. Aurèle Pineau	St-Anaclet	12,000.00
Onésime Dionne	St-Mathieu	11,500.00
Alphonse Nicole	St-Simon	12,000.00
Dr A. Leblanc	St-Gabriel	10,500.00
Hervé Pineau	Sacré-Coeur	6,000.00
Zénon Bérubé	St-Donat	4,000.00
Georges Paquet	Pointe-au-Père	5,000.00
Jean Brisson	Ste-Blainde	4,500.00
Gonzague Roy	St-Narcisse	3,000.00
J.-A. Comeau	St-Frs Xavier Hart.	4,500.00
Mlle Luce Thibault	Biencourt	2,500.00
Gonzague Proulx	Trinité des Monts	2,500.00
Gérard Gagné	St-Charles Garnier	1,000.00
J.-Alex Morin	Esprit-Saint	1,500.00
	Noms spéciaux	\$125,000.00
	Total :	\$576,000.00

Grande fête à Cap-Chat

Une grande fête se déroulera dimanche prochain à Cap-Chat à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle école. La cérémonie sera rehaussée par la présence de nombreux dignitaires religieux et civils.

Réunion d'institutrices à Rimouski

Samedi dernier s'est tenue à Rimouski, la réunion de l'Association catholique des institutrices rurales sous la présidence de M. Henri Lavoie, inspecteur d'écoles. Mlle Berthe Hudon, présidente, souhaita la bienvenue à toutes ses compagnes. Après la réunion on procéda à l'élection ou conseil de direction. Mlle Hudon fut réélue par acclamation, présidente. Mlle Yvonne Hains,

fut élue vice-présidente et Mlle Marguerite Boucher, secrétaire. La réunion s'est terminée par des vœux de succès à l'adresse de l'Association.

Fête à M. le juge Couillard

Au cours de leur assemblée mensuelle, qui eut lieu hier soir, les Chevaliers de Colomb du conseil de Rimouski, ont fêté leur Grand Chevalier, le juge Antonio Couillard qui célébraient en même temps son anniversaire de naissance. Par la voix de Me Maurice Tessier, avocat du conseil, les Chevaliers lui ont présenté leurs hommages et leurs meilleurs vœux en même temps qu'ils lui remettaient un cadeau-souvenir.

Chronique syndicale

Par F.-X. LEGARE, Agent d'affaires des Syndicats Catholiques

METIERS DE LA CONSTRUCTION

Le Syndicat Catholique des Métiers de la Construction de Rimouski, Inc., a eu ses élections lors d'une importante assemblée générale qui eut lieu dimanche soir à l'hôtel de ville. Les membres présents ont entendu les différents rapports en particulier le rapport de l'agent d'affaires, dans lequel il élabore un vaste programme d'activités pour la nouvelle année.

Les officiers élus sont les suivants: président, Fabien Ouellet; vice-président, J.-Horace Canuel; 2^e vice-président, Auguste Gagné; secrétaire-archiviste, Philibert Labrie; secrétaire-correspondant et agent d'affaires, F. X. Legaré; trésorier, Gabriel Guérette; directeurs: Joseph Roy et Louis Rousseau; gardien, Eugène Fournier.

PRICEVILLE

Une importante assemblée d'élections eut lieu à Priceville pour le Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois.

Les membres ont eu un rapport détaillé du grand congrès de la C.T.C.C. qui eut eu à Granby.

Les officiers élus sont les suivants: président, Alcide Soucy; vice-président, J.-C. Ouellet; 2^e vice-président, Napoléon Guérin; secrétaire Thomas Alexandre; trésorier, Adrien Lantagne;

directeurs: André Soucy et Benjamin St-Laurent; gardien, Joseph Boutin et sentinelle, Napoléon Lévesque. Tous ces officiers ont été élus par acclamation et remercièrent l'assemblée de la charge de confiance qu'on venait de leur confier et promirent de travailler ferme pour le bien général.

M. l'abbé David Rioux, aumônier du Syndicat et curé de l'endroit, encouragea les syndiqués dans leur bonne voie et formula les meilleurs vœux pour l'épanouissement du Syndicat.

INDUSTRIE DU BOIS

Tous les membres du Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Rimouski sont priés de prendre note que leur assemblée annuelle d'élections aura lieu dimanche prochain, à la salle des représentations du Séminaire à 1 1/2 heures le 17 octobre.

Nous invitons tous les membres à se mettre en règle afin de pouvoir assister à cette assemblée qui sera la plus importante de l'année. Seuls les membres en règle auront droit de vote. Pour être en règle, il faut avoir payé au moins son mois de juillet 1943.

Les personnes présentes entendront les rapports: de l'agent d'affaires, du trésorier et du comité des Vérificateurs.

BELLES PROMOTIONS



Deux employés du bureau de Rimouski de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre ont été promus à de nouvelles charges a-t-on annoncé cette semaine. M. Charles-B. Bélanger (à gauche), gérant du bureau de Rimouski a été nommé à la gérance du bureau de Lévis. M. Jacques Renault, son assistant à Rimouski, a été nommé chef du bureau en remplacement de M. Bélanger.

Beau travail du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie

ELECTION DES DIRECTEURS

Quinze cents familles disséminées dans trente paroisses des comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matane, Matapédia et Rimouski, ont participé à un grand concours d'embellissement qui s'est tenu au cours des mois d'été sous la di-



Le colonel Raoul Fafard, C.R., de Matane, réélu président du Syndicat.

rection du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie. C'est ce que déclarait dimanche le secrétaire du Syndicat à l'assemblée générale annuelle qui eut lieu à Amqui sous la présidence du colonel Raoul Fafard, C.R., de Matane. Plusieurs directeurs et membres du Syndicat ainsi qu'un grand nombre d'observateurs assistaient à cette assemblée annuelle qui eut lieu à la salle municipale d'Amqui.

Dans son rapport à l'assemblée, le secrétaire a fait un résumé du travail exécuté par le Syndicat depuis le début de l'année. Vu l'état de guerre qui paralyse l'industrie du tourisme, il a déclaré que le Syndicat s'était adonné à promouvoir l'embellissement dans tout son territoire. Toutes les municipalités furent appelées à se donner un comité d'embellissement et trente y ont répondu favorablement votant même un octroi devant servir à l'achat de prix pour les concurrents dont les travaux auront été jugés les plus méritants. D'après le secrétaire, le concours est terminé dans plus de la moitié des municipalités et les chiffres obtenus à date permettent de croire que les concurrents seront environ 1,500. Il a fait une mention spéciale du travail exécuté dans les paroisses de St-Nar-se et Baie des Sables. L'assemblée a voté une somme de \$300, qui sera distribuée en prix aux plus méritants.

Le président du Syndicat a fait un résumé des autres activités de l'Association principalement des démarches entreprises pour que nos amateurs de pêche puissent avoir accès à un plus grand nombre de rivières poissonneuses. Il a aussi éité son intention de diriger les initiatives du Syndicat vers le développement de l'art paysan. Cette belle assemblée s'est

terminée par l'élection de l'Exécutif et du conseil de direction. Le colonel Raoul Fafard, de Matane, a été réélu président pour un quatrième exercice. M. Louis-Marie Keable, de Ste-Anne des Monts, ainsi que M. Alphonse Routhier, de Routhierville, ont été élus vice-présidents conjoints et M. Gérard Legaré, de Rimouski, a été réélu secrétaire-trésorier.

Le conseil de direction est formé de deux ou trois directeurs par comté. Les élus sont : Comté de Bonaventure: M. Albert Dubé, Matapédia et de Dr Charles Houde, New Carlisle. Comté de Gaspé-Nord: MM. Louis Landry, Cap-Chat, Louis-Marie Keable, Ste-Anne des Monts et Camille Bérubé, Rivière Madeleine. Comté de Gaspé-Sud: MM. J.-H.-R. Byr-ne Percé, Terence Pidgeon, Gaspé et J.-E. Guité, Percé. Comté de Matapédia: MM. Alphonse Routhier, Routhierville et Armand Sinclair Amqui. Comté de Matane: MM. Raoul Fafard, Matane et C.-B. Beaudet, Mont-Joli. Comté de Rimouski: MM. W.-H. Beaulieu, Rimouski et Gérard Legaré, Rimouski. Les Fédérations des Jeunes de la Gaspésie sont représentées au conseil de direction par Mlle Marie-Louise Bouchard, de Ste-Anne des Monts et Mme Willie Miville, de Grande Vallée.

Assemblée de la C. de Commerce des Jeunes

Le membres de la Chambre de commerce des jeunes assistaient mercredi soir à leur deuxième assemblée générale depuis la fin de la vacance d'été. Ils ont eu l'avantage d'entendre des rapports verbaux de deux grands congrès qui furent tenus en septembre, l'un à Mont-Joli: le congrès des Chambres senior de la région St-Simon-Gaspé et l'autre à Sorel: celui de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province.

Le premier rapport fut donné par M. Arthur Rioux, qui a parlé de l'intéressant congrès qui eut lieu à Mont-Joli et qui groupait des représentants de toutes les Chambres senior de la région du golfe et du bas St-Laurent.

Le rapport du congrès de Sorel donné par le président de la Chambre, M. Jean Allaire, a fort intéressé l'auditoire. M. Allaire a souligné qu'au delà de 500 délégués représentant toutes les Chambres de la province ont assisté à ces assises annuelles au cours desquelles un directeur de la Chambre de Rimouski, fut élu à la présidence de la Fédération provinciale. Nombre d'autres questions furent étudiées au cours de cette assemblée. Quelques sujets d'étude resteront au programme des prochaines réunions pour être approfondie.

Conventions libérales à Rimouski et Bonaventure

Deux conventions libérales auront lieu, au cours du mois d'octobre, dans le comté de Rimouski et dans celui de Bonaventure, pour choisir des candidats. La convention de Rimouski aura lieu le dimanche 24 octobre, à l'hôtel de ville, à 1h.30 et celle de Bonaventure, aura lieu à New Carlisle le lendemain, lundi, 25 octobre dans l'après-midi. On sait que le comté de Rimouski n'a pas de représentant à la Législature depuis la mort du regretté Dr L.-J. Moreault, et que le député de Bonaventure, l'honorable Pierre-Emile Côté, a été

nommé juge de la Cour Supérieure. Il y aura des assemblées libérales à l'occasion de ces conventions et l'honorable Adélar-d Godbout a accepté d'adresser la parole à Rimouski, aussitôt après la convention. Le premier ministre sera accompagné de plusieurs de ses collègues et des députés libéraux de la région. M. Godbout ne pourra pas se rendre à New-Carlisle, mais des membres du cabinet provincial, probablement les honorables Valmore Bienvenue et Perrault Casgrain se rendront dans le comté de Bonaventure pour la circonstance.

Nouvelles recrues

Une dizaine de jeunes gens de la région ont signé leur enrôlement dans l'armée active, au cours des derniers jours. Mentionnons, Cyrille Lefrançois, de Matane, Louis-Philippe Picard, de Rivière-du-Loup, Alphonse Doucet, de Rivière Pentecôte et Roland Martin, de Petite Matane.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

MOYEN FACILE PEU COUTEUX D'EMBELLIR LES MURS

Peinturez le papier tenture

Vous pouvez peindre le papier-tenture avec R.W.K.— Il confèrera un nouvel éclat aux murs et aux plafonds et ce, rapidement, facilement et à peu de frais. Appliquez R. W. K., séchant rapidement, sur le papier-tenture — aucun ennui ni odeur... et vous obtiendrez un magnifique fini permanent de votre choix!

Voyez les nouvelles teintes **R.W.K.**

La peinture extraordinaire qui couvre le papier-tenture. Paquet de 5 livres \$1.15

En vente à **La Ferronnerie de Rimouski.**

NOUS TENONS LA BRUTE A LA GORGE.

HEROISME TRAVAIL SACRIFICE GENEROSITE TENACITE

... MAIS MALHEUR SI NOUS DESSERRONS UN SEUL DE NOS DOIGTS !

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Directeur :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LITEE
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.

LA POSITION D'INFÉRIORITÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN CE QUI CONCERNE L'ASSURANCE-CHOMAGE

La Loi d'Assurance-chômage est entrée dans les Statuts du Dominion du Canada en 1940. L'opération de la loi a débuté le 1er juillet 1941 à travers le pays.

Pour les fins d'exécution de la Loi, le pays a été divisé en cinq grandes zones : 1.—les Maritimes; 2.—le Québec; 3.—l'Ontario; 4.—les Prairies; 5.—le Pacifique.

On a établi des bureaux régionaux ou de district comme suit:

- 1.—Pour les Maritimes : à Moncton, N.-B.
- 2.—Pour le QUÉBEC : à MONTREAL
- 3.—Pour l'Ontario : à Toronto
à London (Bureau de district).
à North Bay (Bureau de district).
- 4.—Pour les Prairies : à Winnipeg (Bureau de district).
à Saskatoon (Bureau de district).
à Edmonton (Bureau de district).
- 5.—Pour le Pacifique : à Vancouver (Bureau de district).

QUEL EST LE ROLE DE CES BUREAUX ?

Les BUREAUX REGIONAUX ont l'autorité complète sur tous les BUREAUX LOCAUX qui tombent sous leur juridiction et ce, en matière de PLACEMENT et de RECLAMATIONS DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHOMAGE.

Les BUREAUX DE DISTRICT ont des pouvoirs similaires à ceux des bureaux régionaux en matière de PRESTATIONS SEULEMENT, sur les BUREAUX LOCAUX confiés à leur juridiction.

QU'EST-CE QU'UNE PRESTATION D'ASSURANCE-CHOMAGE ?

C'est une indemnité que la Commission d'Assurance-chômage remet à un employé tombe en chômage. Cette indemnité en argent se donne moyennant certaines conditions statutaires déterminées par la Loi.

Par exemple, si une personne a contribué à la Caisse d'Assurance-chômage pendant 600 jours de travail et qu'elle tombe en chômage, elle recevra, durant 120 jours (soit le 1/5 du temps durant lequel elle a contribué) une somme qui est de 34 ou 40 fois sa contribution journalière.

COMMENT PROCÉDE-T-ON POUR FAIRE SA RECLAMATION ?

Soit en présentant sa réclamation en personne à n'importe quel bureau local de la Commission, soit en faisant sa demande par correspondance.

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU EST ACHÉMINÉE LA RECLAMATION ?

Le BUREAU LOCAL ne peut RIEN décider par lui-même. L'Officier d'Assurance qui, dans la province de Québec, a ses quartiers au Bureau régional de Montréal, peut SEUL décider du sort de la réclamation.

OU SONT ACHÉMINÉES LES RECLAMATIONS DE L'ONTARIO ?

Soit au Bureau régional de Toronto, soit aux bureaux de district de London ou de North Bay. A chacun de ces bureaux, un Officier d'Assurance accorde ou rejette les réclamations.

Conclusion : On a établi dans l'Ontario le système de la décentralisation : 3 Bureaux payeurs :

TORONTO - LONDON - NORTH BAY

Dans le QUÉBEC, l'on a établi le système de la CENTRALISATION : Un SEUL bureau payeur : MONTREAL.

QUÉBEC est donc en état très net d'infériorité vis-à-vis l'Ontario où fonctionnent trois bureaux payeurs.

QUELS ONT ÉTÉ LES RESULTATS DES DEUX SYSTEMES DANS LES PROVINCES OU LA POPULATION EST LA PLUS DENSE, SOIT QUÉBEC ET ONTARIO ?

- 1.—Dans l'Ontario, (province fortement industrialisée): Entre le 1er février et le 31 mars 1943, l'on a reçu :
Au bureau de : Toronto 6,303 réclamations.
London 1,136 réclamations.
North Bay 897 réclamations.
Total pour 3 bureaux payeurs 8,336.

Visitez votre bois

La saison des bûcheronnages très limitée pour leurs produits; approche. Bientôt, vous irez aujourd'hui, le pays s'en va rapidement vers une demande très grande de produits forestiers de toutes sortes pendant que les sources d'approvisionnement deviennent moins nombreuses et surtout moins riches".

Le fermier progressif et averti raisonne comme suit à l'égard de son bois : "Autrefois, nous avions des forêts immenses et des marchés

"Conséquemment, la partie boisée de ma ferme mérite attention plus que jamais. Et pour être en état un jour de profiter du marché avantageux du bois; pour ne pas être forcé demain d'acheter à prix fort les bois dont j'aurai besoin, il faut que je me mette immédiatement à bien traiter ma petite forêt. Si je puis, en effet, préparer un champ à l'automne et en tirer une belle récolte l'été suivant, je ne puis transformer en un an un boisé à bon rendement. Améliorer une terre à bois, une érablière exige du temps".

"Je suis déjà en retard. Des fermiers ont sur moi 20 ans, 30 ans d'avance. Je suis vis-à-vis d'eux à peu près comme celui qui a boudé les agronomes se trouve par rapport au fermier qui a suivi immédiatement leurs conseils. Tandis que le premier n'a encore qu'une ferme peu productive, le second récolte abondamment et profite pleinement de la manne présente.

Alors, en fermier éclairé, vous irez, avant de commencer à bûcher, faire une visite à votre bois afin de dresser un judicieux programme de coupe.

Cette visite vous permettra de constater que dans tel coin il y a des arbres renversés qu'il faut sauver; qu'ici et là, il y a des bouleaux et des merisiers morts et d'autres qui s'en vont vers la mort par suite, ici, d'un insecte, le perceau bronzé du bouleau, là, d'un découvert trop brusque, ailleurs, de conditions climatiques défavorables au cours des années passées.

En face d'un châblis (arbre abattu par le vent), d'une tige morte, dites-vous ceci: "Voici un capital qui a pris 50, 75, 125 ans peut-être à se constituer et que je vais perdre si je ne le récolte pas immédiatement".

Il est plus facile de réparer les feuillus morts ou mourants, lorsque les arbres sont feuillés. Profitez donc de ces semaines-ci pour faire votre visite et marquer d'un signe quelconque les arbres à abattre.

Sont aussi à enlever les arbres à la forme pauvre, ceux qui au feu d'augmenter en valeur, se déprécient par suite des pourritures qui les rongent, ceux qui passent l'âge tels, en général, les gros merisiers de 25 pouces et plus de d.h.p.

Actuellement, les bois de qualité inférieure, comme ceux de meilleure qualité, trouvent leur acheteur. Profitez donc de ce pour écouler les déchets de votre forêt, c'est-à-dire, ce qui coule difficilement en temps mévente des bois. Les beaux produits se vendent toujours.

Les épinettes et pins blanches de plein champ, sont de ces déchets à écouler. Par arbres de plein champ, il faut entendre ces arbres qui, pour n'avoir pas crû en massif assez serré, accusent une faible hauteur, un fort défilement et un branchage considérable.

Il y a aussi les éclaircies à faire dans les peuplements trop denses afin de favoriser les tiges prometteuses.

Et que d'autres choses encore une visite complète de votre bois vous permettra de constater!

R. DELISLE, I. F. Directeur
Bureau de Renseignements
Forestiers Ministère des Terres
et Forêts, Québec. P. Q.

P. S.—Dans la division de Rimouski, s'adresser à ARMAND FAFARD, I. F. pour renseignements ou commentaires concernant cet article.

II.—Dans le QUÉBEC, (province moins industrialisée) : Entre les mêmes dates ci-haut données, l'on a reçu : Au bureau de Montréal seul bureau payeur pour la province : 15,168 réclamations.

Conclusion : Montréal a donc reçu DEUX réclamations chaque fois que dans TOUS LES BUREAUX PAYEURS DE L'ONTARIO REUNIS il parvenait UNE SEULE RECLAMATION.

Montréal a été littéralement débordé en face du nombre très considérable de réclamations qui sont arrivées au SEUL bureau payeur de la province de Québec.

MALHEUREUSE CONSEQUENCE : des réclamants ont dû, l'automne et l'hiver dernier, attendre durant 5, 6 ou 7 semaines avant de recevoir leurs prestations d'Assurance.

QUELS ONT ÉTÉ LES RESULTATS DE CE MEME SYSTEME POUR LA PERIODE ECOULEE ENTRE LE 1er FEVRIER 1943 ET LE 30 AVRIL 1943 ?

I.—RECLAMATIONS RECUES DANS L'ONTARIO :

Toronto: 752; London: 62; North Bay: 43 TOTAL: 857.

II.—RECLAMATIONS DU QUÉBEC : à MONTREAL: 2,516.

Conclusion : Chaque fois que l'Ontario reçoit une réclamation, Montréal (seul bureau de la province) en reçoit TROIS.

CONCLUSIONS GENERALES DE CETTE ETUDE:

1.—La province de Québec est en position très nette d'INFÉRIORITE vis-à-vis le reste du DOMINION en matière d'Assurance-chômage.

2.—Le QUÉBEC est beaucoup moins industrialisé que l'Ontario, donc beaucoup plus sujet à des périodes de chômage forcé, par suite de la plus grande rareté de l'emploi.

3.—La population de la province de Québec est beaucoup PLUS DISSEMINÉE que celle de l'Ontario.

4.—La Loi d'Assurance-chômage n'atteint pas son but si l'assuré doit attendre 5, 6 ou 7 semaines avant de recevoir ses prestations.

5.—L'absence de plusieurs bureaux payeurs dans la province de Québec frustre beaucoup d'assurés, vivant dans des régions éloignées des villes, du droit qu'ils ont de recevoir leurs prestations, par suite de leur éloignement du seul bureau payeur de la province.

Par exemple, un réclamant qui vit loin des grands centres, soit au Lac St-Jean, dans Charlevoix, Saguenay, ou dans Rimouski, Bonaventure ou Gaspé doit attendre longtemps avant que ses droits soient satisfaits.

A remarquer que la Loi définit la prestation comme un DROIT et non comme un SECOURS. On ne devrait donc pas priver délibérément un assuré de son DROIT de recevoir ses prestations.

6.—Qu'arrivera-t-il dans l'après-guerre si, dans la province, un seul bureau doit faire face à un nombre de réclamations DIX FOIS plus élevé ?

CONCLUSION GENERALE ET FINALE :

QUE RESTE-T-IL A FAIRE POUR ETABLIR L'EQUILIBRE ?

La CREATION IMMEDIATE, AVEC LE DEBUT DE LA PROCHAINE ANNEE FISCALE D'UN BUREAU DE DISTRICT (bureau payeur de prestations) DANS LA VILLE DE QUÉBEC. Ce bureau aurait juridiction sur toute la région de la province, située à partir des Trois-Rivières vers l'est jusqu'à GASPE.

Aurions-nous tort d'exiger un second bureau quand l'Ontario, où l'on chôme beaucoup moins, en a TROIS ?

IL FAUT DONC DECENTRALISER COMME ON A FAIT EN ONTARIO

C'est d'ailleurs, le voeu émis récemment par l'Honorable Ministre fédéral du Travail, M. Humphrey Mitchell, qui, dans un communiqué de presse, a annoncé l'ouverture prochaine de nouveaux bureaux locaux et une augmentation du personnel.

Le premier pas à faire dans le QUÉBEC, c'est la CREATION IMMEDIATE D'UN BUREAU PAYEUR A QUÉBEC.

La Presse QUOTIDIENNE, la PRESSE HEBDOMADAIRE DE L'EST DE LA PROVINCE, tout aussi bien que nos DIVERSES ASSOCIATION CIVIQUES, NATIONALES OUVRIERES ET PROFESSIONNELLES, SONT INSTAMMENT INVITEES A FAIRE CONNAITRE LEURS VUES, TANT PAR LES JOURNAUX QUE PAR VOIE DE RESOLUTIONS ADRESSEES A

Monsieur Louis-J. TROTTIER,
Commissaire-en-chef
de l'Assurance-chômage, Ottawa.

TOUS CEUX QUI VOUDRONT FAIRE ECHO A CET APPEL FERONT UN ACTE DE PATRIOTISME BIEN COMPRIS ET AIDERONT TOUS LES MODESTES TRAVAILLEURS, NOS COMPATRIOTES.

Hommages du Barreau de Rimouski au juge Ant. Couillard

Le juge Antonio Couillard a présidé samedi sa dernière séance de cour.—Les membres du Barreau lui présentent leurs hommages.—Allocation de Me Gérard Simard, C. R., bâtonnier du Barreau du Bas St-Laurent.

Une cérémonie impressionnante s'est déroulée samedi matin au Palais de Justice de Rimouski alors que les membres du Barreau par la voix de Me Gérard Simard, C.R., bâtonnier du Barreau du Bas St-Laurent, ont présenté l'hommage de leur admiration et de leur gratitude au juge Antonio Couillard qui vient de prendre sa retraite. Parmi ceux qui assistaient à la cérémonie, mentionnons Me Gérard Simard, C.R., bâtonnier, l'hon. Perrault Casgrain, C.R., Me Paul-Emile Gagnon, C.R., Me Amédée Caron, C.R., substitut du Procureur général, Me Alphonse Chassé, Me Arthur Gendreau, Me Arthur St-Onge, Me Maurice Tessier, Me Dérome Asselin, Me Claude Gagnon, Me J.-B. Desjardins et Me Lucien Sasseville, protonotaires, M. Yves Dionne, greffier, M. René Bellavance, géolier et M. Jacques Martin, huissier-audien-

cié. M. le magistrat Couillard présidait samedi matin sa dernière séance de cour. Dès qu'il eut rendu jugement dans la dernière cause à l'ordre du jour, Me Gérard Simard s'adressa en ces termes :

C'est donc la dernière classe, si je puis dire, en adoptant aux circonstances, le récit émouvant du chantre de la Provence. Ma qualité de bâtonnier me vaut aujourd'hui le privilège et le périlleux honneur d'être l'interprète de mes confrères, membres du Barreau de Rimouski, à l'endroit de votre Seigneurie, à l'occasion de la dernière séance de la Cour de Magistrat qu'elle préside.

Si donc, c'est aujourd'hui pour vous, monsieur le magistrat, le chant du cygne dans la carrière, c'est pour nous un deuil. Et un deuil vivement ressenti. En effet, on ne peut impunément collaborer à l'administration de la justice, chacune dans sa zone d'action, avec le magistrat de son patelin et cela, pendant près d'un quart de siècle comme la plupart d'entre nous, sans avoir un peu communiqué à son âme et sans avoir ressenti les irradiations de sa substance.

Depuis toujours, même aux heures où la critique, toujours sereine d'ailleurs, peut se donner libre carrière autour des jugements du tribunal que vous présidez, nous nous plaignons à

reconnaître en vous, non seulement le juriste averti, mais aussi le magistrat dont les lumineuses intuitions du sens commun, désarmaient la critique et inspiraient la sagesse, même aux plus audacieux.

Disons plus. Même dans votre rôle de dispensateur de tribulations à cette portion de l'humanité trop peu soucieuse des préceptes de la morale sociale, il faut reconnaître là plus qu'il-leurs peut être que votre sens aigu de la fragilité humaine a apporté à votre sens de la justice le correctif, le tempérament qui l'a adoucie, en la rendant plus humaine. Qui de nous, au hasard des circonstances, n'a pas surpris chez vous, tantôt le geste discret, tantôt le mouvement de physionomie expressif, mais surtout le mot sauveur qui redresse, en attendrissant.

Mais il y a plus encore. On m'en voudrait si à ces traits qui composent votre signalement, je n'ajoutais cet autre trait de votre physionomie morale : La droiture et l'honnêteté. Déjà, nos contemporains du Séminaire de Rimouski l'avaient remarqué. Et feu le docteur Josué Pinault, de regrettable mémoire, entre mille, se plaisait à me le redire.

Telle est donc la leçon chargée de nostalgie qui se dégage de votre dernière séance.

Si donc la magistrature s'honore justement de vous compter parmi ses membres les plus distingués, le Barreau du Bas St-Laurent, et plus particulièrement de Rimouski, s'honore, au même titre, et se loue d'avoir collaboré à l'administration de la justice avec un magistrat de votre lignée.

Qu'il me soit donc permis de vous présenter respectueusement l'hommage entier de notre admiration et de notre gratitude. Et puissiez-vous, dans les zones d'action où se portera dorénavant votre activité nous continuer votre amitié et vos lumières, sans cesser d'être au service des vôtres et de la collectivité dont vous avez été, depuis au-delà d'un quart de siècle, le clairvoyant et dévoué serviteur.

C'est avec émotion que le juge Couillard répondit à cette adresse : "J'ai été magistrat de ce district depuis 1911, dit-il, et j'ai la satisfaction d'avoir fait mon devoir sans crainte et sans reproches. Les membres du Barreau m'ont sûrement facilité la besogne et j'espère qu'ils continueront à me considérer comme un ami et que je pourrai encore jouir de leur compagnie. Il a souligné le beau témoignage que lui avait rendu la population de Ste-Anne des Monts où il fut seul à présider la cour de magistrat au cours des 32 dernières années. Il annonça qu'il n'avait pas l'intention de se remettre à la pratique du droit et termina par des mots de remerciements pour le témoignage d'amitié qu'on venait de lui rendre".

Beau succès

On apprend de St-Thomas de Cherbourg que la soirée récréative du 3 octobre a rapporté la jolie somme de \$272. Les organisateurs adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce magnifique succès.

La campagne du Timbre de Noël ouvrira le 22 novembre

Le docteurs J.-A. Couillard, du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli, a présidé samedi dernier à Montréal, une assemblée du comité provincial de défense contre la tuberculose. Plusieurs problèmes y furent étudiés entre autres celui de l'hospitalisation et celui de la réhabilitation des tuberculeux. Une partie de la séance a été consacrée à la préparation de la prochaine campagne du timbre de Noël. Cette campagne s'ouvrira le 22 novembre. L'objectif national est de \$500,000 dollars et celui de la province de Québec, de \$116,000 dollars. Un concours a été organisé dans les collèges, scolasticats et écoles normales de la province. Le sujet proposé est : "Le rôle du timbre de Noël dans la lutte anti-tuberculeuse".

Heureux gagnants

La Société St-Jean-Baptiste de Québec vient de faire connaître les noms des gagnants du concours annuel d'histoire du Canada organisé sous ses auspices. Sur la liste des 66 concurrents qui ont mérité des prix, plusieurs sont de la région. Mentionnons, Estelle Raymond, Rivière du Loup, Willie Molloy, Chandler; Madeleine Dumais; Rivière du Loup; Willie Lebel, St-Epiphanie; Claire Saindon, Rivière du Loup, Annette Michaud, Bic, Colette Lévesque, Ste-Anne des Monts; Monique

Roy, Monastère des Ursulines de Rimouski; Gertrude Massé, St-Antonin, Marcelle Ouellet, Rivière-du-Loup et Charles Aimé Poirier, instituteur de Québec.

Avocat décédé à Causapsal

Frederick-J. Delafleur, avocat américain bien connu, est mort dimanche soir à Causapsal à l'âge de 73 ans. M. Delafleur est mort au cours d'un voyage de chasse. Il avait déjà occupé le poste de principal dans une école de Plattsburg, N. H. Il laisse une femme et trois enfants, tous de Utica, N. Y.

Chasse à l'ours aux Escoumains

En l'espace d'une semaine, M. J.-F. Moreault, de Les Escoumains, a fait la capture de quatre ours. D'abord, il en a abattu deux dans la même journée, l'un de 100 livres et l'autre de 180. Quelques jours plus tard, il en abattait deux autres d'à peu près la même pesanteur. On rapporte que ces mammifères font de grands ravages aux environs de Les Escoumains et de Grandes Bergeronnes. Ils se sont attaqués à des troupeaux de moutons qu'ils ont décimés.

Les meilleurs chasseurs de l'endroit sont à leur poursuite et espèrent pouvoir en abattre d'autres prochainement. Les quatre ours abattus par M. J.-F. Moreault se trouvaient à proximité du village de Les Escoumains.

Prêtons pour rapprocher le jour de la **Victoire!**



HÂTONS LA VICTOIRE!

Soutenons nos héroïques combattants. Ils libèrent la route de la victoire. Pour leur fournir les armes nécessaires, achetons des Obligations de la Victoire. Nous comptons sur eux; ils comptent sur nous. Achetons des Obligations et *bâtons la victoire!*

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

P. E. D'ANJOU & FILS Ltée
Négociant en gros, Rimouski.

POUR FAIRE DE
meilleures
CIGARETTES,
employez

WINDSOR
TABAC À CIGARETTES
"Le tabac qui plaît davantage"
WINDSOR

WCT 1 F

"IL FAUT ETRE AVEC EUX POUR LE COMPRENDRE"

Assemblée de la Section de Rimouski des Comités Auxiliaires pour les combattants.— Rapports du travail de l'année.— Fusion de deux organisations.— Election d'un nouveau conseil de direction.

—:—

"Nos militaires apprécient on ne peut s'imaginer comment les cadeaux qu'ils reçoivent. Il faut être avec eux pour le comprendre". C'est ce que déclarait jeudi soir dernier, le lieutenant-colonel Grenier, officier-commandant du régiment de Montmagny, à l'assemblée générale annuelle des Comités Auxiliaires pour les Combattants, section de Rimouski, tenue sous la présidence de S. H. le maître de Rimouski, Me P.-E. Gagnon.

Le lieutenant-colonel Grenier a passé quelques mois en Angleterre où il a pu constater le plaisir qu'éprouvent nos militaires, marins et aviateurs quand ils reçoivent une lettre ou des cadeaux de leurs parents et amis du Canada.

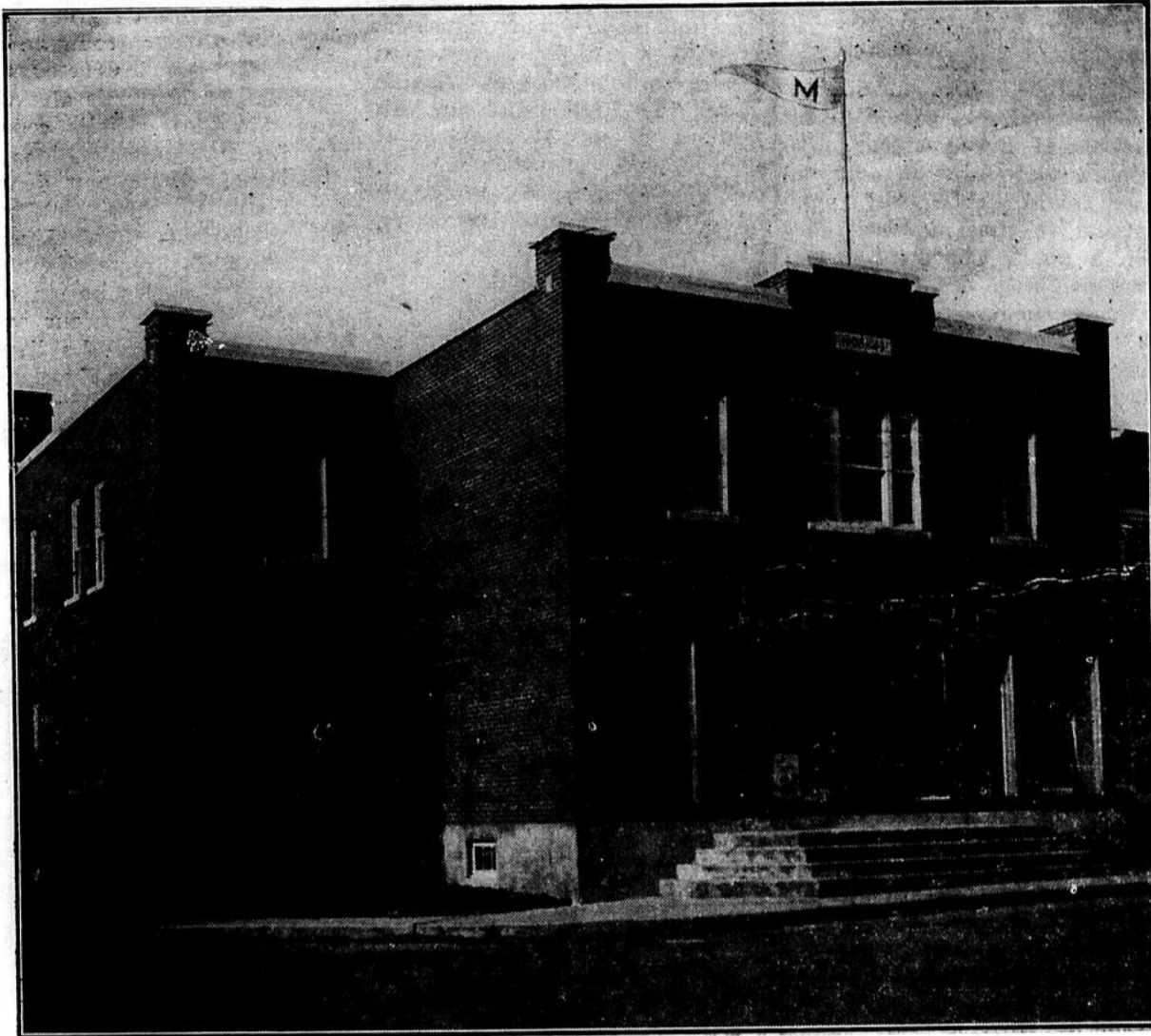
Les Comités Auxiliaires pour les Combattants ont été formés à Rimouski, Mont-Joli, Matane et Québec dans le but de recueillir des fonds pour l'achat de friandise, cigarettes, jeux et autres articles aux membres des trois armes qui sont en service soit outre-mer, soit au Canada. Les membres du comité ainsi que des aides bénévoles ont fait beaucoup de travail dans ce sens depuis l'automne dernier.

FUSION

Une des décisions importantes prises à cette réunion a consisté en la fusion de la section de Rimouski des Comités Auxiliaires des Combattants avec le Comité des Dames Auxiliaires. Comme ces deux organisations poursuivent un but identique, l'assemblée fut unanime à recommander la fusion. On a expliqué que deux organisations du genre auraient bien leur raison d'être dans un grand centre mais que la cause serait mieux servie à Rimouski si chacun coordonnait ses efforts sous une même direction.

Le président du comité, Me Paul-Emile Gagnon, a fait l'énumération de ce que la section de Rimouski de cette organisation a fait depuis sa fondation qui remonte à l'automne dernier. Tous nos militaires,

LE NOUVEAU MAGASIN ALBERT MICHAUD, RIMOUSKI



A l'angle des rues de l'Evêché et Lavoie s'élève aujourd'hui l'immeuble ci-dessus illustré. Il s'agit du magasin de M. Albert Michaud, construction sobre, mais spacieuse, bien éclairée et aérée. Cet immeuble remplace celui de bois qui fut incendié le 29 décembre dernier. Le magasin Albert Michaud est aujourd'hui un des plus importants de la ville. Son propriétaire, M. Albert Michaud, est membre du conseil municipal de la ville depuis plusieurs années.

marins et aviateurs qui sont outre-mer ont reçu un paquet personnel comprenant cigarettes et autres choses. Au plus grand nombre on a trouvé une marraine de guerre. Ceux qui sont cantonnés au Canada n'ont pas été oubliés. Chaque groupe ou compagnie a reçu un radio et de nombreux paquets. Un groupe de membres s'est occupé de la visite des familles dont le chef est en service actif.

Le trésorier du comité l'honorable Jules-A. Brillant, a donné un état des recettes et déboursés en expliquant à quel usage ont servi les fonds recueillis. Les membres furent unanimes à approuver ces rapports et quelques-uns des invités à l'assemblée. Le lieutenant-colonel Grenier et le major G.-B. Fels, ont fait des félicita-

tions publiques à ceux qui ont collaboré à ce travail.

L'assemblée s'est terminée par l'élection du bureau de direction. Des adjointes ont été nommées aux membres de l'Exécutif et quelques nouveaux directeurs ont été élus. Le conseil de direction est maintenant composé comme suit :

Présidents conjoints : Me Paul-Emile Gagnon, C. R. et Mme Léon Leduc.

Trésoriers conjoints : Hon. Jules-A. Brillant et Mme Léopold D'Anjou.

Secrétaires conjoints : Gérard Legaré et Mlle Antoinette Banville.

Directeurs : MM. Léon Leduc, Amédée Caron, Elzéar Côté, Alex Murray, Léopold D'Anjou et Léo McLaren.

PRESIDENTS DE SOUS-COMITES

Armée (Forces Expéditionnaires) : Mme Elzéar Côté.

Armée (les Fusiliers du St-Laurent) : Mmes Jules-A. Brillant, Paul H. L'Heureux, Charles-A. Couillard et Alphonse Couillard.

Marine (Corvette Rimouski) : Mme Wilfrid Ouellet.

Marine (Autres navires) : Mme James Harney.

Aviation : Mme Alex Murray

MEMBRES HONORAIRES

Présidents : le juge Antonio Couillard, le lieutenant-colonel Grenier, le lieutenant-colonel M.-A. Pineau, le major G.-B. Fels.

Vice-présidents : les aumôniers du camp militaire de Rimouski.

Le Père Pacifique, un collaborateur

—:—

Dans notre numéro de la semaine dernière, nous avons donné une courte biographie de même que le compte rendu des funérailles du R. P. Pacifique de Valigny, fondateur de la communauté des Capucins de Ristigouche.

A cette nouvelle il nous plaît d'ajouter que le regretté défunt fut un collaborateur assidu de L'Echo du Bas St-Laurent. Il a publié ici même plusieurs articles fort appréciés sur l'histoire régionale. En un mot, c'était un érudit dont nous regrettons vivement la mort.

Homme d'action et de mérite, il laisse de grandes oeuvres. En plus de celles déjà énumérées, c'est à lui que revient l'initiative d'avoir fait sortir de la boue de la Baie des Chaleurs l'épave du "Marquis de Malauze".

Nous nous inclinons devant sa tombe et réitérons à sa communauté l'hommage de nos plus sincères condoléances.

Pertes de l'aviation

--- V ---

Dans son communiqué, le Corps d'Aviation Royal Canadien annonce que le sergent Jos.-Jules Gendron, fils de M. Zéphir Gendron, de Ste-Florence d'abord rapporté disparu en service actif, est maintenant considéré comme présumé mort pour des fins officielles. Le même communiqué annonce la disparition de trois autres membres du C.A.R.C., mais ceux-ci appartiennent à d'autres régions. La liste des blessés ne porte que deux noms.

Ste-Thérèse de Gaspé

—:—

M. l'abbé Paul Gendron qui desservait la paroisse de Ste-Thérèse de Gaspé depuis plus de 16 ans, vient de la quitter pour Gascons où il exercera à l'avenir son ministère. Une bourse de \$285, lui fut offerte par ses paroissiens et une adresse lui fut lue par M. Bernard Sheehan. Ce dévoué pasteur fut le fondateur de la paroisse de Ste-Thérèse. M. l'abbé Régis Grenier, curé de St-Joachim de Tourelles, lui succédera.

Les Auteurs Agricoles du Comité National des Finances de Guerre



La classe agricole sera désormais représentée au Comité national des finances de guerre par un sous-comité spécial formé de dix cultivateurs choisis ça et là dans la Province. Ce sont, de gauche à droite, MM. Lucien Meunier, de St-Charles-sur-Richelieu; Jules Montour, de Trois-Rivières; Oscar Laurin, de St-Hermas; Pierre Tellier, de Ste-Elizabeth-de-Joliette; Omer Deslauriers, de Granby; Alexandre Roy, de St-Pierre-de-Montmagny; Philippe Bouchard, de Luceville; Ludger Bouchard, de Chambord; Irven A. Watt, de Châteauguay-Bassin; Edmour Daoust, de Beauharnois.

Fête aux lauréats du Mérite Agricole de La Rédemption

manche, le 10 octobre, eut lieu à La Rédemption une belle manifestation paroissiale en l'honneur de MM. Edmond Morissette et Paul Lévesque qui se sont classés respectivement 1er et 2ième dans le concours du Mérite Agricole des colons, 1ère section. Cet hommage s'adressait aussi à M. J. Bte Guimont qui s'est classé 13ième dans la 2ième section.

Cette belle fête paroissiale revêtait un cachet plutôt familial et était bien à point après les honneurs provinciaux qu'ont reçus ces lauréats lors de la récente exposition provinciale. Elle débuta par un souper de famille au presbytère sous la paternelle présidence de M. l'abbé Soucy, curé de la paroisse. Étaient présents, outre monsieur le curé et les lauréats ainsi que leurs dames, M. et Mme Edmond Morissette et M. et Mme Paul Lévesque, M. l'abbé Morin, curé de Ste-Jeanne D'Arc, M. et Mme J. Marie Morissette, M. et Mme P. H. Lavoie, M. et Mme Camille Côté et M. Donat Martin, inspecteur de colonisation.

Après le Salut du St-Sacrement, l'église se transforma en salle paroissiale et M. l'abbé Soucy ouvrit la séance par d'aimables paroles à l'adresse des visiteurs et par des félicitations aux lauréats ainsi qu'aux paroissiens qui doivent se réjouir du succès remporté. Quelques morceaux de musique et de chant placèrent l'assemblée dans une atmosphère de gaieté, puis monsieur le curé invita M. F. H. Lavoie, représentant du Ministère de la Colonisation, à s'adresser à l'assistance.

Pour mettre un trait d'union indispensable entre les deux Ministères, M. Camille Côté, a-

gronome du Ministère de l'Agriculture, fut ensuite appelé à prendre la parole. Il fut suivi de M. Donat Martin, agronome-inspecteur de colonisation, et M. l'abbé Morin y alla aussi de quelques remarques bien à point. Chacun des orateurs fit l'éloge des lauréats, les citant en exemples, les félicitant de leurs succès dûs sans doute à leur bon travail mais aussi dans une large mesure à la sage direction et à l'orientation appropriée de leur curé et des techniciens appelés à les conseiller.

Le succès obtenu par ces 3 colons modèles n'est qu'un reflet de ce que l'esprit de travail, l'initiative et la bonne volonté des colons dirigés par le jugement solide de leur pasteur ont fait à La Rédemption, paroisse dont les débuts furent si pénibles et qui aujourd'hui peut servir de modèles à la plupart des colonies de la région.

M. l'abbé Soucy tira les conclusions de cette démonstration et laissa parler son cœur d'apôtre, de colonisateur et de coopérateur en laissant deviner ce qu'a pu lui coûter l'ouverture de la paroisse actuelle et tout ce qui y attache. Quelques morceaux de musique et de chant contribuèrent à maintenir une délicieuse atmosphère de familiarité paroissiale et l'hymne "O Canada" vint clôturer cette réunion. Chacun s'en retourna chez lui avec la volonté bien arrêtée de suivre les exemples qui s'offrent continuellement aux regards et de faire un succès complet de leur exploitation, améliorant d'autant la situation générale de la paroisse et récompensant ainsi le dévouement de ceux qui ont à les diriger.

Décès de M. Albini Rioux

Un ancien employé du C.N.R. M. Albini Rioux, est décédé en fin de semaine à Québec. Le défunt laisse son épouse, plusieurs enfants et trois soeurs dont Mmes Emile Côté et Achille Rioux, de Rivière-du-Loup. Au nombre de ses beau-frères et belles-soeurs, mentionnons M. Séverin Cloutier, de Mont-Joli; M. et Mme Philippe Desrosiers, de Ste-Flavie; M. et Mme Jos. Parent de Sayabec, M. et Mme Alphée Rissignol et M. Emile Côté, de Rivière du Loup ainsi que M. et Mme Ernest Boucher, de Ste-Angèle.

Décès de Mme J. Beaulieu

Nous apprenons avec regret la mort de Mme J. Beaulieu, née Emma Langlois, survenue mardi, le 5 octobre courant, à Ste-Cécile du Bic. Mme Beaulieu est décédée chez son fils, M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé du Bic. Elle était l'épouse de feu M. J. Beaulieu. Lui survivent: ses fils, M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé de Bic; le Rév. Adéodat Beaulieu, vicaire forain et curé de Causapsal; M. Omer Beaulieu, inspecteur des douanes à Québec, M. Marc Aurèle Beaulieu de Mont-Louis, M. Philippe Beaulieu, de New-York; M. Tancrede Beaulieu, de Ste-Anne des Monts et M. Adhémar Beaulieu, de Chicoutimi.

Visite de l'École d'Aviation de Mont-Joli

Environ 75 jeunes gens de Rimouski et de Mont-Joli parmi lesquelles on remarquait les étudiants de l'Institut Rheault et

les finissants du collège des Frères du Sacré-Coeur de Mont-Joli, ont visité samedi après-midi durant près de deux heures, l'École d'Aviation de Mont-Joli. Le groupe fut reçu à un lunch que présidait le chef d'escadrille Roland Beaudin, délégué du capitaine de groupe, H. P. Crabb, officier commandant de l'École. Des instructeurs se sont chargés de fournir aux visiteurs tous les détails concernant les différentes sections de cette école. Avant leur départ, par la voix du maire de Mont-Joli, le docteur René Lepage, les visiteurs remercièrent le commandant et les autres officiers de l'école pour leur avoir facilité cette visite. Le lieutenant Charles-Miville Deschênes, du bureau de recrutement de Québec, s'était occupé de la préparation de ce voyage et de la distribution des invitations.

Réunion d'Institutrices à Matane

Les institutrices de la ville de Matane se réunissaient ces jours derniers à l'École d'Amours pour préparer le programme des réunions de l'année. On en a profité pour faire l'élection d'un nouvel exécutif. Mlle Jeanne Dionne fut élue présidente; Mlle Sylvie Vézina, trésorière et Mlle Rachel Savard, secrétaire. La première réunion de ce cercle pédagogique aura lieu vendredi de cette semaine à deux heures de l'après-midi. Le personnel enseignant de la ville de Matane de même que les institutrices de la paroisse sont invitées à cette première réunion.



CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billets et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous: au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SÉLECTIF ou au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
ministre du Travail

A. MacNAMARA,
directeur du Service sélectif national

PQ-A1-F

Grande assemblée libérale

A L'ARÉNA DE RIMOUSKI

le dimanche 24 octobre 1943

à 2.30 heures

à laquelle

L'HONORABLE ADÉLARD GODBOUT

PREMIER-MINISTRE, ADRESSERA LA PAROLE

AVEC PLUSIEURS AUTRES MEMBRES

DU CABINET PROVINCIAL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

L'HONORABLE LÉON CASGRAIN, PROCUREUR-GÉNÉRAL

Les Dames seront particulièrement bienvenues.



LES GASPÉSIENS SE PRÉPARENT AU 5^e EMPRUNT

Assemblées à Rivière-au-
Renard et Percé

--- V ---

L'organisation du cinquième emprunt de la Victoire, dans les comtés de Gaspé-Sud et de Gaspé-Nord, va bon train. Sans vouloir devancer les événements, les souscriptions s'annoncent abondantes et généreuses.

Les vendeurs des obligations de ce cinquième emprunt ont déjà été nommés, et s'apprentent à couvrir toute cette partie de la péninsule qui part de New-Port et s'étend jusqu'à Marsouis, soit sur une distance de plus de 200 milles.

Voici les noms de ces vendeurs dont le groupe constitue une des équipes des mieux aguerries, et dont le choix ne laisse rien à désirer: MM. Jean-Louis Lever, Marsouis, Ulric Lapointe, Mont-Louis, Rémi Bérubé, fils, Rivière Madeleine, Majella Francoeur, St-Maurice de l'Echourie, Félix Dumaresq, Rivière au Renard, Maurille Kavanagh, Cap-des-Rosiers, J. Léonard Gaul, Cap-au-Os, Harold G. Ascah, Península, P.-M. Fournier, Gaspé, John A Stewart, Gaspé Charles Maher, Percé, Arnold Trachy, Cap d'Espoir, P.-M. Bouchard, Ste-Thérèse, Frank Jean, Grande Rivière, Paul Lévesque, Chandler, et Damase Grenier, Newport.

Des réunions préliminaires ont groupé ensemble tous ces vendeurs. Ceux qui ont à couvrir cette partie de l'unité s'étendant depuis Gaspé jusqu'à Marsouis, se sont rencontrés à Rivière-au-Renard, à l'hôtel du Château Gaspésien. Pendant une bonne demi-journée, ils ont étudié sous tous ces aspects, les moyens et les méthodes à employer pour vendre le plus d'obligations possible, au plus grand nombre de citoyens possible, par tous les bons moyens. Assistaient à cette réunion: Me G.-E. Blanchard, président du comité national des Finances de Guerre, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, M. Camille Taillon, organisateur, MM. Jean-Louis Lever, Ulric Lapointe, Rémi Bérubé, fils, J.-Arthur Fournier, John LesCelleur, Majella Francoeur, Félix Dumaresq, Maurille Kavanagh, J.-Léonard Gaul, P.-M. Fournier, John-A. Stewart, W. Annett, gérant de la Banque de Toronto, à Gaspé, Magloire Philibert, greffier de la Cour de Magistrat.

Le lendemain, c'était au tour des vendeurs de la partie sud de l'unité à venir profiter de cet entraînement spécialisé que requiert la vente d'obligations de la Victoire. Cette fois la réunion s'est tenue à l'ombre imposante et massive du Rocher Percé, symbole d'une résistance indéfectible et victorieuse. L'assemblée de Percé se composait de Me G.-E. Blanchard, président, de M. Camille Taillon, organisateur, de MM. Charles Maher, Frank Lepage, Eugène Despard, Arnold Trachy, P.-M. Bouchard, Frank Jean et Paul Lévesque.

Sous tous les rapports, la contribution des Gaspésiens, à la bonne conduite de la guerre,

a été extraordinaire. Au prouta de sa population, la Gaspésie a fourni aux trois armes, un pourcentage de combattants qui n'est peut-être dépassé nulle part; de même, ses dons à la croix rouge ressemblent à des

largesses eu égard aux ressources pécuniaires de ses habitants; enfin à chacun des quatre emprunts de la Victoire, les objectifs qu'on lui demandait d'atteindre, ont été dépassés; et il semble bien qu'à l'occasion de

ce cinquième emprunt, la Gaspésie va de nouveau faire preuve d'un patriotisme aussi noble que généreux. Déjà les gaspésiens ont droit à des marques exceptionnelles de reconnaissance. Ayant été si profon-

dément généreuse au cours de ces années de guerre, la Gaspésie veut hâter la Victoire, une victoire qu'elle escompte pour prendre toute la place à laquelle elle a droit, au soleil dans la paix et la prospérité.



Nos morts nous parlent

Nos morts nous parlent . . . Non pas seulement ceux de cette guerre et ceux de l'autre, mais aussi les hommes et les femmes qui reposent dans le sol que leur labeur a rendu fertile, mais les hommes et les femmes qui ont ouvert la forêt, mais les hommes et les femmes, obscurs ou glorieux, qui ont écrit patiemment chaque page de notre histoire et nous ont légué en s'en allant un héritage de droits et de devoirs.

Ils nous disent: "Vous avez contracté envers vos morts une dette que vous devez payer aux vivants. Ce sont les vivants qui comptent. Ce sont les vivants qui bâtissent. Ce sont les vivants qui ont besoin qu'on les aide. Pensez à nous, mais travaillez pour eux. Rendez leur avenir digne de notre passé!"

Voilà ce que disent nos morts. La dette immense que nous avons contractée envers eux, nous pouvons la payer à nos enfants, à ceux qui nous aiment, en leur assurant dès aujourd'hui un avenir exempt de soucis. Les Obligations de la Victoire sont la meilleure garantie de bonheur sous le soleil. Il n'y a pas de placement plus sûr. Engageons-y toute notre épargne et servons la patrie en nous servant nous-mêmes.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Rimouski fait ses adieux au capt. abbé L. Laroque

Une magnifique soirée réunissait hier soir, à la salle du Conseil des Chevaliers de Colomb de Rimouski environ 150 personnes, civils et militaires, venus présenter leurs hommages au Capt. L. Laroque, depuis 3 ans aumônier militaire au camp de Rimouski, qui vient d'être nommé au poste d'Arvida.



C'est au son de l'orchestre du Régiment de Montmagny et aux applaudissements de l'assistance que le Capt. Laroque fit son entrée dans la salle.

Elzéar Côté, échevin de Rimouski, agissait comme maître de cérémonie et il s'est acquitté de sa tâche avec brio et d'une manière parfaite. En l'absence du Major Gérald B. Fels, en voyage pour fins d'administration, le Lt. Col. Grenier, O. C. du Rgt de Montmagny, fut invité à présenter les vœux des militaires au héros de la frêre.

Il commença par mentionner que le Capt. Laroque était à Rimouski comme aumônier militaire depuis octobre 1940 et que c'était à la demande du Major P.-H. L'Heureux qu'il était venu occuper ce poste. Il souligna les nombreuses œuvres accomplies par ce prêtre au cours des trois dernières années et qu'en plus de son état sacerdotal il était aussi un savant mettant ces connaissances scientifiques au service du bien. Il mentionna aussi le fait que le Capt. Laroque était un grand sportif et qu'il avait aidé beaucoup à maintenir le moral de nos soldats en organisant des clubs de "Hockey". Enfin au nom de la population civile et des militaires il remit au Capt. Laroque un magnifique souvenir.

L'orateur suivant fut M. J.-E. Poitras, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Rimouski, et Député-Grand-Chevalier Conseil des Chevaliers de Colomb de Rimouski. M. Poitras fit un magnifique exposé du travail accompli par le Capt. Laroque à Rimouski, d'abord comme aumônier militaire et ensuite comme aumônier des Chevaliers de Colomb. Il mentionna son esprit affable, son grand cœur, son grand esprit d'observation et manifesta toute la peine qu'éprouvaient les Chevaliers de Colomb de Rimouski de le voir partir. "Nous avons appris à vous aimer et à vous comprendre, dit-il. Vos conseils nous ont toujours été d'un précieux secours et nous sommes

assurés que vous continuerez à bas l'œuvre accomplie dans ce coin de terre que j'ai eu l'occasion de voir il y a plusieurs années comme étant une immense plaine et sur lequel est construit aujourd'hui une des villes les plus prospères du pays. Nous vous invitons à venir nous voir de temps à autres et avant de partir nous vous demandons de bien vouloir nous faire cadeau le plus tôt possible d'une photographie de vous même qu'il nous fera plaisir d'afficher ici dans notre salle en souvenir du premier aumônier de notre conseil." Monsieur Poitras présenta ensuite au Capt Laroque un chèque au montant de \$25.00, don des Chevaliers de Colomb, en reconnaissance de ses services.

M. Côté présenta ensuite le H/capt Gérard Couturier qui rappela les bonnes relations qui avaient toujours existés entre eux. "Le Père Laroque, comme je me plais à l'appeler", dit-il, "possède en lui deux choses importantes que nous ne rencontrons pas chez toute personne: la vertu sacerdotale et la vertu scientifique". Je me plais à rendre ici un témoignage au Capt. Laroque à l'effet qu'il était toujours affable et de bonne humeur. Le Capt Laroque, comme chapelain senior, a été pour moi un exemple et je m'efforcerais de marcher sur ses traces et continuer ici son œuvre. Je lui souhaite tout le succès possible dans son nouveau champ d'apostolat et j'espère qu'il reviendra de temps à autres nous rendre visite.

Le Capt. Laroque est alors invité à prendre la parole. "Cette manifestation me touche profondément, dit-il. Ce n'est pas sans émotion que je quitte Rimouski, surtout ayant été témoin des débuts du Camp Militaire et après avoir mis tout mon cœur à aider à l'organisation à tous les points de vue. Au point de vue religieux en montant une des plus belles chapelles de tous les camps militaires du pays.

"Depuis le début du camp, nous avons donc eu toujours près de nous le Saint-Sacrement permettant ainsi à mes chers soldats de venir visiter leur Sauveur, leur Dieu, et puiser à sa source la force et le courage de bien remplir leurs devoirs de soldats. Au point de vue d'instruction, nous avons eu chaque année de nombreux cours qui profitèrent à un grand nombre de nos militaires. Nous avons aussi contribué largement au succès de la publication de la Revue du "55" dont le Brigadier Vanier disait un jour en s'adressant au Directeur de ce petit journal: "Cette Revue, dont la présentation est excellente, fait honneur au Centre d'Instruction de Rimouski". Une publication de ce genre peut faire un bien énorme en développant l'esprit de corps qui est essentiel au succès et au bien-être de toute unité de l'armée.

Je conserve du camp de Rimouski, de tous les commandants qui y ont passé des officiers, sous-officiers et soldats, le meilleur des souvenirs.

Avant de partir, permettez

moi de vous révéler un de mes désirs les plus chers. La réalisation du but que nous nous étions proposé en ouvrant La Cantinière, d'en faire un Foyer agréable pour les soldats. Je ne puis oublier non plus mes confrères chevaliers. J'aurais voulu faire plus encore pour eux. Puissent-ils remplir toujours le but primordial de l'Ordre: LA CHARITE CHRÉTIENNE.

Il me fera toujours plaisir de revenir à Rimouski où j'ai dépensé les meilleures énergies de mon âme pour mes chers soldats.

Merci à tous, à ceux qui ont préparé cette magnifique soirée, aux Cantinières, au Lieutenant-Marceau et au sergent Godin, aux musiciens et à leur commandant, au maître de cérémonie M. Elzéar Côté. Tous ont su y mettre une note de gaieté pour étouffer un peu les notes tristes de mon cœur et de ceux de tous mes amis qui me voient partir.

RCA Victor présente

LES ROMANS LYRIQUES VICTOR

Un programme dramatique et musical — roman complet chaque semaine — interprétation confiée entièrement à des vedettes.

Tous les lundis
9 à 9.30
CJBR

Un Gendron de St-Moise est tué acc. à Sorel

Un jeune homme de St-Moise, employé de Marine Industries à Sorel, est mort accidentellement cette semaine à Sorel. Il s'agit de M. Yvon Gendron, 18 ans, fils de M. Georges Gendron sectionnaire. La dépouille mortelle est arrivée hier matin à St-Moise où les funérailles auront lieu samedi matin.

Trois-Pistoles

Décès.—Le 6 octobre est décédé M. Joseph Belzile, époux de Dame A. Godreau, service et sépulture le 9 octobre en l'église de Trois-Pistoles.

Va et vient.—Dimanche le 10 M. et Mme Frank D'Amours ainsi que leurs filles Alice et Antoinette étaient chez leur fils M. Willie D'Amours.

—M. et Mme Willie D'Amours et leurs fillettes Mary et Monique étaient chez leur parent à Sainte-Françoise ces jours derniers.

—Dimanche le 10, M. et Mme Félix Beaulieu et leur fille Thérèse, de Saint-Valérien, étaient chez leur fils M. Henri Beaulieu.

—Mlle Armande Audet est de retour d'un voyage à Québec.

CONCOURS NATIONAL POUR LES CERCELES DE LA JEUNESSE AGRICOLE

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

(1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre renflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



Ste-Françoise

Mariages.—Le 2 octobre dernier a eut lieu le mariage de Mlle Jeannette D'Amours, fille de M. et Mme Frank D'Amours, de Ste-Françoise, avec M. Gérard Valois, de Montréal, fils de M. Dositée Valois, de Causapsal. Une réception fut donnée par les parents de la mariée. On comptait parmi les invités le Rév. Frère Pierre, c.s.c., de l'Oratoire St-Joseph de Montréal et M. Adélar Thériault, aussi de l'Oratoire St-Joseph, cousins de la mariée.

Dimanche M. Frank D'Amours et sa famille ont rejoint les mariés chez le père du marié à Causapsal ou une grande réception fut donnée par la famille Valois, en cours de route M. Frank D'Amours et sa famille ont rendu visite à M. l'abbé Léopold Côté, principal de l'école normale de Mont-Joli, ancien vicaire de Ste-Françoise.

Va et vient.—M. et Mme Gérard Valois nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

Grande-Riv. Ouest

Naissance.—Marie-Claire LeBreux, née le 5 courant, baptisée le 10, enfant de M. et Mme Gérard LeBreux (Simone Dubé). Parrain et marraine: M. et Mme William Dubé, grands-parents de l'enfant.

Décès.—Mme Léandre Dubé épouse de M. Armand Bertrand, décédée à l'hôpital de Montréal le 30 septembre à l'âge de 21 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Grande-Rivière le 5 octobre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

LES BOULES

Va et vient.—M. Robert Ratté, Hector Levesque, Edmond Guilbault et Wilfrid Boucher sont partis pour Mingan où ils passeront l'hiver.

—M. et Mme Michel Giffard sont de retour de Cacouna.

—Les soldats Jérôme Massé et Raymond Ratté étaient en visite chez leurs parents la semaine dernière.

Les équipes des cercles de jeunes agriculteurs qui ont remporté les premiers prix dans leur province respective, sous la direction du conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, se rassembleront à Toronto le 21 novembre 1943 pour entreprendre le programme de concours annuels qui doit durer une semaine. Cette réunion a lieu trois semaines plus tard qu'à la date habituelle à cause du manque de main-d'œuvre sur les fermes et de la tardiveté de la récolte dans certaines régions. Les concours comprennent, comme d'habitude, l'appréciation des bestiaux et des graines de semence et des examens oraux dans les six projets principaux qui sont les suivants: vaches laitières, boeufs de boucherie, porcs, volailles, graines de semences et pommes de terre.

Les examens oraux pour six projets seront conduits à l'Hotel Royal York, Toronto, le 22 novembre, mais un changement a été fait en ce qui concerne les concours d'appréciation. Au lieu de conduire les équipes à différentes fermes dans le voisinage de Toronto pour les classes d'appréciation des bestiaux, tous les travaux d'appréciation seront faits au Collège d'Agriculture de l'Ontario, Guelph. La raison principale de ce changement c'est que l'on évitera d'avoir à transporter les équipes par automobile d'un point à l'autre et l'on pourra fournir des conditions plus confortables, pour la date avancée de la saison. Les équipes se rendront à Guelph par le train. Lorsque les concours actuels seront terminés, le 23 novembre, elles passeront le reste de la semaine en tournées d'instructions qui se termineront par une visite à Ottawa le 26 novembre.

Incendie à Cacouna

Le feu a détruit, lundi matin la maison et le hangar de M. Jean-Baptiste Dionne qui demeurait dans le bas de la paroisse. On n'a rien pu sauver du ménage ou de la lingerie qui se trouvait dans la maison.

Sainte-Luce

Condoléances.—Les paroissiens de Ste-Luce ont appris avec regret la mort de la vénérable mère de leur ancien curé, M. le Chanoine C.-B. Beaulieu, Mme Joseph Beaulieu, (née Emma Langlois, de laquelle ils conservaient le plus respectueux souvenir.

A M. le Chanoine C.-B. Beaulieu, à M. l'abbé Ad. Beaulieu, curé de Causapsal, aux autres membres de la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

—Son Exc. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, était de passage chez M. le Curé. M. l'abbé Alp. Miville l'accompagnait.

—M. Georges Tremblay est retourné à Baie Comeau après avoir passé quelques jours dans sa famille.

Mutation de propriété.—M. Eugène Tremblay a vendu sa propriété au 1er rang à M. J.-Bte Pelletier. A l'avenir M. Tremblay demeurera au village.

"ÉCHOS MONDAINS"

—L'hon. Cyrille Vaillancourt, C. L. aviseur de M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, M. L.-P. Robitaille, gérant du bureau de Québec de la Commission et M. Samuel Gagnon, du département des Relations Extérieures à la Commission des Prix sont de passage à Rimouski aujourd'hui à l'occasion du congrès régional des Marchands détaillants.

—Deux représentants du bureau de Montréal de l'Association des Marchands Détaillants: M. Romée Dubuc, chef propagandiste, et M. L.-R. Daigneault, publiciste, sont à Rimouski aujourd'hui à l'occasion du congrès régional de leur association.

—Mmes Harry Quart et L.-P. Cliche, sont attendues à Rimouski pour y passer la fin de semaine.

—Le colonel Raoul Fafard, C.R., maire de Matane, est de passage à Rimouski par affaires aujourd'hui.

—M. et Mme Wilfrid Servant, de St-Joachim de Toulouzes, sont en voyage d'affaires à Rimouski.

—Mme Fortunat Lepage et sa fille Louisa sont actuellement en promenade à Montréal chez Mme Armand Dupuis, fille de Mme Lepage.

—M. Ludger Faguy, de Québec, Député d'Etat des Chevaliers de Colomb, Me Eugène Marquis, avocat et M. Adélard Michaud, député de district seront à Rimouski dimanche à l'occasion de la cérémonie d'initiation organisée par le Conseil 2843.

—M. et Mme Maurice Tremblay (Simonne Bellavance) sont de retour de leur voyage de noces à Montréal.

—M. et Mme Paul Andoney et leur fillette Patsy, ont quittés Rimouski cette semaine pour Grand'Mère où ils demeureront désormais.

MARIAGE A STE-LUCE

Lundi le 11 octobre M. Augustin Lavoie, fils de Mme Roméo Lavoie, conduisait à l'autel Mlle Evangéline Baril, fille de M. Démétrius Baril, avocat, et de Mme Baril, de Montréal. L'église pour la circonstance était décorée de ses plus belles parures de fête.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév Père P. Roy, oncle de la mariée. M. l'abbé Alph. Roy, curé de la paroisse, assistait au chœur.

M. D. Baril accompagnait sa fille, M. Chs Lavoie, de Rimouski, servait de témoin à son frère.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Bernard Baril, frère de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage.

Samedi le 9 octobre, M. Guy D'Anjou, fils de Mme Emile D'Anjou, épousait à Trois-Pistoles Mlle Hilda Rioux, fille de M. Joseph Rioux.

A TRINITE DES MONTS

M. Jean-Baptiste Lepage a épousé Mlle Madeleine Vaillancourt.

M. Antoine Blais a épousé Mlle Simonne Lizotte.

Il sera bientôt temps de nettoyer

La récolte terminée, le jardin a besoin d'un bon nettoyage. Beaucoup d'insectes passent l'hiver dans les débris des plantes et les feuilles sèches sous forme de larves ou d'œufs et dès le retour de la belle saison se transforment, croissent et entrent en action.

C'est là un danger contre le-



quel le jardinier prévoyant devrait se prémunir en détruisant les feuilles sèches, les vieilles tiges et tous les autres débris qui traînent sur le sol.

Les insectes les plus connus qui se propagent sont le ver à choux, les pucerons, les vers blancs, des chenilles, les agrotis des moissons, etc.

Pour détruire ceux de ces insectes qui pondent leurs œufs dans les herbes ou les mauvaises herbes, il sera bon de tenir le jardin propre jusqu'aux gelées. Trop de jardiniers laissent envahir leur terrain par les mauvaises herbes dès la récolte terminée. Ceci non seulement permet aux mauvaises herbes de prendre racine mais fournit un lit convenable pour la ponte des œufs et ensuite leur éclosion au printemps.

Détruisons aussi les cocons remplis de larves qui s'accrochent aux branches, aux clôtures, aux maisons de même que ces sortes de toiles qui pendent aux arbres et abritent une infinité de petits vers ou chenilles, tous très dommageables pour les arbres et les plantes.

Les bons résultats d'un tel nettoyage apparaîtront dès le printemps suivant. Ils ne se feront pas attendre.

Décès de M. Louis Berger

Au Sanatorium St-Georges de Mont-Joli est décédé à l'âge de 29 ans. M. Louis Berger, fils de M. Alphonse Berger de St-Eugène de Ladrière. Outre son père et sa mère, il laisse sept frères et quatre sœurs.

Son service fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Laurent Lavoie. Le deuil était conduit par son père, M. Alphonse Berger, ses frères: MM. Antoine, Jean, Aurèle, Gérard, Edouard, Wilfrid Berger; ses sœurs: Mlle Oliva Berger Mmes Isidore Lepage (Jeanne), Joseph Lavoie (Marie-Louise), Albert Lepage (Marie-Anne), de Ste-Odile; son beau-frère: M. Joseph Lavoie; sa belle-sœur: Mme Edouard Berger, de Ste-Odile; Mme Jean Berger, St-Eugène, Mme Achille Caron, de St-Fabien ainsi qu'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le cercueil était porté par ses cousins: MM. Emile et Robert Berger, Lucien Jean, Alcide Bellavance, Léon et Frédéric D'Astous. Le frère du dé-

funt, Henri, portait la croix. M. Hilaire Ouellet, de St-Fabien, avait la direction des funérailles. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Fête à Ste-Florence

Les jeunes filles de la paroisse ont organisé une fête-surprise à l'occasion du 25ième anniversaire de l'arrivée dans la paroisse de M. le Curé J. Ross. Le jubilaire a chanté une messe spéciale en cette journée d'anniversaire et le sermon fut donné par le Rév. Père Levack. Dans la soirée, il y eut séance dramatique et musicale par les jeunes filles. Une adresse fut lue par M. le maire A. D'A-mours et une bourse fut présentée à M. l'abbé Ross par Mlle Claudette Thibault. M. R. Dion agissait comme maître de cérémonie.

Dans l'assistance on remarquait le R. P. Levak, M. l'abbé Patrice Gallant, vicaire à la cathédrale de Rimouski, M. l'abbé Pilote de Causapsal de même que les Frères du Sacré-Coeur de Causapsal. La soirée s'est terminée par des paroles de reconnaissance du héros de la fête. Un kodak mis en tirage au cours de la soirée a été gagné par M. Clovis Roussy.

Ste-Thérèse, Gaspé

—M. et Mme Simon Duguay annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Régistre, Parrain, M. Léo Briand; marraine, Mlle Aldéa Hogan.

—Mme Georges Lavoie est actuellement en visite chez des parents de St-Charles de Caplan.

—La saison de pêche tire à sa fin dans la localité car plusieurs jeunes gens doivent nous quitter cette semaine pour les chantiers.

Chandler

—Va et vient.— Mlle Muriel Smith qui travaille à Gaspé était de passage dans notre localité il y a quelques jours en visite chez ses parents M. et Mme Michael Smith.

—Mme Georges Dupuis, de Petite-Rivière-Est est venue passer deux jours à Chandler a semaine dernière.

—Mme Anatole Trépanier, de Grande Rivière, ainsi que Mlle Colette Lejeune, inst. étaient ici le 9 octobre dernier.

—Le 9 octobre Mlles Irène et Jeanne Allard ainsi que Mlle Pearl Smith, de Chandler, étaient les invités de Mlle Aldine Trépanier, de Grande-Rivière, à l'occasion d'un shower donné en l'honneur du mariage prochain de leur amie Mlle Raymonde Paquet, de Grande Rivière.

—Mme William Mercier est allée conduire son mari à Québec où il devra subir une légère opération.

—Mlle Marie-Blanche Coton, en service à l'hôtel Ross. est allée passer une quinzaine de jours dans sa famille à Rivière-au-Renard.

FIANCAILLES

M. et Mme Ephrem Gagné annoncent les fiançailles de leur fille Jeanne à M. Lionel Desrosiers, de Luceville.

ANNONCES CLASSEES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. Le CATECHISME de L'INVENTEUR est envoyé gratuitement à tout inventeur de bonne foi qui en fait la demande.

J. B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié. Case postale 39, Rimouski.

MAISON A VENDRE

St. Ulric, Cté de Matane. Environ 1/4 de mille du côté ouest de l'église, 2 étages, bien finie à l'intérieur. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

A VENDRE. — Un tranch-jambon et une balance "TOLDO", en très bonne condition. S'adresser à Mlle Gilberte Desrosiers, 260 rue St-Germain, Tél. 48, Rimouski.

ON DEMANDE.—Loyer de 3 ou 4 pièces meublées: Chambre à coucher, salon, chambre de bain et cuisine. S'adresser au capitaine Dolbel, camp militaire, Tél. 237, Rimouki.

8 AGRANDISSEMENTS

Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c. plus 5c. de poste et taxe.

PHOTO POSTALE

B. Postale 522, Sherbrooke, Qué.

Pour l'achat de

Montres Kent et Lorie, jons et bagues (à partir de \$8.50 à \$100) et pour réparations générales, adressez-vous à la Bijouterie Therriault

J. Adolphe Therriault, prop. 70 Ave de la Cathédrale

Cadeaux

Vous recevrez un cadeau sur chaque achat d'un set de jons et bague.

AU SALON VENUS



ISIDORE DECHAMPLAIN, prop.

Pour le succès d'une belle permanente, confiez-en le travail à des experts.

AU

SALON VENUS

204 rue St-Germain, Tél. 215.

Près du magasin Verreault.



Messieurs,

faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernies, tumeurs de reins; pour porter après une opération.

M. CHARLES DURETTE 72 de la Cathédrale. Tél. 68

Au Cartier

DEUX REPRESENTATIONS

18, 19, 20 OCTOBRE 1943.

LE HEROS DE LA MARNE Bernard Lancret, Paul Cambo, Germaine Dermoz.

Vous regretteriez certainement de ne pas voir ce merveilleux film. Vous verrez aussi au même programme une comédie et un sujet court.

21, 22, 23 OCTOBRE 1943

ICELAND

Sonja Henie, John Payne, Jack Ookie.

Ce film musical vaut réellement la peine d'être vu. Vous verrez aussi le 5ème épisode de la série "Adventures of Smiling Jack" et une comédie.

Au Rimouskois

DEUX REPRESENTATIONS

16, 18, 19 OCTOBRE 1943

SWAMP WATER

Walter Brennan, Walter Huston, Anne Baxter

Vous verrez aussi au même programme le 10è épisode de la série "Daredevils of the West" et un "Donald's Vacation".

20, 21, 22 OCTOBRE 1943

EDUCATION DE PRINCE

Elvire Popesco, Robert Lyman, Charpin.

Ne manquez pas cette comédie qui sera complétée par une comédie et un sujet court.

TERRAINS

à vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI.

SPECIAL

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, téléphone 119

SPECIAL: Permanente, Brush-Cut, ou Bébé-Cut .. \$3.50

Perm. avec solution à l'huile, Brush-Cut\$5.00

Perm. avec solution à la crème, varient de \$8.00 à \$12.00

Confier le soin de votre permanente à des EXPERTS dont l'expérience et la réputation n'est plus à faire.

Bénédition d'un pont et assemblée politique à Saint-Clément

—:o:—

Une grande assemblée politique au cours de laquelle l'hon. Léon Casgrain et M. Jean-François Pouliot ont porté la parole a été tenue dimanche après-midi à la salle paroissiale de St-Clément à la suite de la bénédiction du pont du moulin Beaulieu à l'extrémité du village. La cérémonie de bénédiction fut présidée par M. l'abbé Georges Beaulieu, professeur au Séminaire de Rimouski et enfant de la paroisse de St-Clément.

Après la cérémonie un cortège de 150 automobiles se forma pour se rendre à la salle paroissiale ou une foule de plusieurs centaines de personnes était massée pour entendre les deux députés du comté de Témiscouata.

L'hon. Léon Casgrain, procureur général et Me J.-F. Pouliot, député du comté aux Communes furent ovationnés à leur arrivés à la salle paroissiale. Le maire de la paroisse, M. Charles-Eugène Belzile, agissait comme maître de cérémonie. M. l'abbé Beaulieu prit la parole au début de cette assemblée pour féliciter les cultivateurs de leur ardeur à la tâche, leur esprit de famille et de coopération. Il leur suggéra de rester unis afin de récolter plus de fruits de leurs labeurs. Il s'excusa ensuite d'avoir à s'absenter devant retourner au Séminaire.

"Le 25 octobre prochain, dit l'hon. M. Casgrain dès le début de son discours, il y aura exactement 4 ans que j'aurai été réélu député de Rivière du Loup pour la 5^e fois et ceci me porte à vous résumer ce que j'ai fait pour le comté de Rivière du Loup depuis qu'il m'a délégué comme son représentant à l'Assemblée Législative". Au nombre de ses oeuvres l'hon. M. Casgrain a souligné les suivantes: constructions de trois ponts et de plusieurs salles paroissiales dans le comté, améliorations routières à Trois-Pistoles, St-Jean de Dieu et Squattek, réfection de la côte de St-Eloi. Il a rappelé l'aide qu'il a apporté aux exploitants de tourbières à L'Isle-Verte et Trois-Pistoles, les octrois qu'il a obtenus pour la Société d'Agriculture, l'ouverture d'un comptoir permanent d'arts domestiques, l'exposition des arts paysans, le bureau touristique, les cours d'hotellerie; une somme de \$600.00 pour la réfection du barrage du Lac Morin, un octroi représentant 90 p.c. du coût de construction du pont Beaulieu, \$300 pour éparer la salle paroissiale, et d'autres.

Le député fédéral du comté, M. J.-F. Pouliot rappela ses luttes pour exempter les fils de cultivateurs du service militaire. Il attribue les erreurs du gouvernement fédéral aux mauvais conseillers qui entourent le premier ministre du Canada. Il n'a personne dans son entourage, dit-il, qui comprenne les besoins et la mentalité des cultivateurs. Il invita ses électeurs à le consulter et tout spécialement les fils de cultivateurs appelés au service militaire".

Appel aux cultivateurs

—:o:—

L'Office de la main d'oeuvre agricole lance un appel à tous les cultivateurs, fils de cultivateurs et ouvriers agricoles disponibles afin qu'ils aillent aider la coupe du bois cet automne. On a un besoin urgent d'hom-

mes pour accomplir ce travail dont le produit est destiné à satisfaire des besoins essentiels. Il est entendu toutefois que la production agricole ne doit pas être diminuée et que seule la main d'oeuvre disponible est embauchée. On prie donc les cultivateurs qui peuvent laisser temporairement leur ferme de répondre avec empressement à cet appel. Il y va de l'intérêt général du pays;

ils peuvent se créer une source supplémentaire de revenus tout en participant à l'effort de guerre. Le Service Sélectif national assure les ouvriers agricoles que le travail de la coupe du bois n'affecte en rien leur ajournement au service militaire. Chaque cas d'embauchage devra recevoir l'approbation conjointe du Comité de production intensive et de l'agronome du comté.

Décès de M. Laurent Marceau

—:o:—

M. Laurent Marceau, époux de feu Léa Beaulieu est décédé subitement hier matin à l'âge de 80 ans. Il laisse deux fils MM. Téléphore et Ulric Marceau, de Sayabec, une fille, Mme Norbert Landry, de Cap-Chat.



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE CINQUIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,200,000,000

Daté du 1er novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois
**Obligations 3% échéant
le 1er janvier 1959**

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1er janvier et 1er juillet
Coupures des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

À 3 ans et 6 mois
**Obligations 1¾% échéant
le 1er mai 1947**

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1er juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Souscriptions acquittées en entier—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1er février 1944; 18% le 1er mars 1944; 18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1¾% le 1er avril 1944.

Le dernier paiement du 1er avril 1944 parachève le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1¾%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la soulte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur autorisé, du Comité national des Finances de Guerre ou de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le ou vers le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 14 octobre 1943.

TRIBUNE LIBRE

Le programme politique de longue portée de l'honorable Adélard Godbout

La politique provinciale du Québec depuis trois ans, sous la direction et l'impulsion de M. Godbout, a tendu à garder à notre province, dans le Canada en guerre, la place enviable qu'elle y avait au temps de paix. C'est à cette politique de M. Godbout que nous devons d'avoir vu reconnu l'effort de guerre de notre province. Il a fallu pour cela triompher des suspensions créées contre nous dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger; il a fallu combattre certaines tendances funestes à l'isolement; il a fallu nous montrer tels que le plus grand nombre d'entre nous veulent être et paraître aux yeux des autres, c'est-à-dire un peuple intelligent, éveillé aux graves problèmes de l'heure, désireux et capable de jouer son rôle, jaloux de ses droits et de ses prérogatives mais conscient de ses devoirs.

Dans cette oeuvre de redressement M. Godbout a pleinement réussi, mais sa tâche n'est pas terminée. La politique qui s'est formulée à Québec depuis 1939 prépare à notre province pour l'après-guerre un essor proportionné à notre contribution au conflit et qui, dans le domaine économique, entre autres, nous dédommagera des sacrifices et des épreuves aujourd'hui communes à tous les Canadiens.

Mais rien de tout cela ne surviendra par hasard. Notre province a besoin pour cela d'un programme de longue portée, tel que l'a conçu l'hon. M. Godbout et dont le développement exige la stabilité politique. Nous avons vu le Canada traverser quatre années de guerre. Nous avons vu la province de Québec, sous la direction de l'hon. Adélard Godbout, gagner durant la guerre et à cause de la guerre un prestige qui a connu son apogée dans le choix de la capitale provinciale comme lieu d'une conférence internationale. On ne saurait nier, après cela, que M. Godbout a vu loin et qu'il a vu grand.

Récemment, des élections générales dans la province d'Ontario et des élections complémentaires dans quatre divisions fédérales ont donné aux électeurs, en pleine guerre, l'occasion de voter, c'est-à-dire d'exercer la prérogative qui est à la base de tout notre système de gouvernement démocratique.

On connaît le résultat et il s'agit moins ici de l'analyser en détail que d'en détacher, pour notre édification et notre conduite future, quelques réflexions générales. On ne saurait se tromper en disant que l'orientation du vote populaire a confirmé, une fois de plus, l'existence d'une tendance de l'électorat, en temps de guerre, à voter aveuglément contre quelque chose plutôt qu'à voter raisonnablement pour quelque chose. Dans les élections provinciales comme dans les élections fédérales dont nous venons d'être les témoins ceux qui ont voté ont voulu, dans la majorité des cas, changer, chambarder l'état de choses existant. Ils ont eu le

dernier mot parce que ceux qui favorisaient le contraire ont égligé d'exprimer leur opinion.

Nous sommes aujourd'hui devant le fait accompli. Les électeurs, qui étaient les maîtres absolus de leur sort, le jour du vote, sont aujourd'hui prisonniers, et pour longtemps, de la situation qu'ils ont créée. S'il s'en trouve qui ont voté avec légèreté ou avec passion, sans peser l'enjeu, ils auront maintenant tout le temps de réfléchir. A ceux qui sont satisfaits on ne peut que reconnaître le droit de l'être; à ceux qui regrettent leur geste on ne saurait qu'offrir des exhortations à la sagesse pour l'avenir, pour le moment où, dans la majesté hélas! souvent méconnue d'une élection démocratique, ils auront de nouveau la chance de faire entendre la voix du peuple.

La guerre domine aujourd'hui toute notre existence et même lorsqu'elle sera finie nous nous ressentirons longtemps de ses effets. Ce n'est pas un vote donné inconsidérément qui pourrait aujourd'hui, comme par miracle, tirer notre province hors d'une guerre qui étreint une cinquantaine de nations et qui embrasse les cinq continents. Et ce n'est pas, demain, un vote donné aveuglément qui pourrait effacer chez nous les conséquences de la guerre. Si l'on y réfléchit, on comprend vite, même, que dans les circonstances graves où nous nous trouverons, les votes donnés sans mure réflexion, dans un mouvement d'impatience, pourraient dangereusement empirer les choses, pour notre province, au lieu de les améliorer. Plus que jamais il faudra

TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!
J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!

Fait du pain délicieux et SOUTENANT!
Pas d'yeux grossiers!
Pas de grumeaux pâteux!
Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

LES PAINS DE LEVURE ROYAL
ASSURENT UN PAIN PARFAIT
Fabrication canadienne

réfléchir et éviter les embarras. Nous compatissons aujourd'hui au sort de la France et si l'on nous demandait de définir les raisons de sa défaite nous en rejeterions la responsabilité sur ses gouvernants, élus du peuple à une époque où les électeurs français pouvaient encore voter librement. Ce n'est pas la démocratie qui est ici responsable, mais l'usage qu'en ont fait les hommes. L'expiation peut être quelquefois terrible et disproportionnée à la gravité de la faute.

Nous sortirons victorieux de la guerre, avec un régime démocratique intact. Il est certain que nous n'expierons pas par une défaite militaire nos péchés électoraux passés, si nous en avons sur la conscience. Mais même victorieux nous

pourrons connaître, dans notre province pourtant si riche, des épreuves sans nombre si, à notre tour, nous ne savons pas choisir les meilleurs gouvernants et si nous faisons l'erreur d'arrêter le programme politique provincial conçu par M. Godbout, qui est aujourd'hui en plein développement et qui achemine les Canadiens français, au milieu de la nation canadienne, vers la grande destinée qui peut être la nôtre si nous savons nous conduire comme des hommes parmi les hommes.

Le cultivateur qui achète une vache pour la mettre avec son troupeau devrait toujours la faire éprouver au préalable par un vétérinaire pour être sûr qu'elle ne porte pas de germes de maladie.

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Jean-Paul Benoit était au collège capitaine d'une équipe de football. C'était un joueur de première force.



AUJOURD'HUI: Le capitaine Benoit s'illustre sur les champs de bataille d'Europe... il se bat contre les Nazis et leur "passe" des grenades plus souvent qu'à leur tour!

Faisons notre part sans hésiter et la victoire sera assurée

Nous sommes fiers de Jean-Paul—fiers des braves soldats qui ont tout sacrifié pour combattre la tyrannie et remporter la victoire! Mais cette fierté qui nous anime n'est pas suffisante... il nous faut faire quelque chose pour hâter le retour au pays de nos gars. Nous pouvons acheter des obligations, des certificats et des timbres de guerre—nous pouvons donner notre sang—épargner le combustible—nous priver de choses non essentielles—enrayer les fausses rumeurs—faire quelque travail de guerre dans nos moments de loisirs. Qu'on ne puisse pas dire que vous avez laissé Jean-Paul et ses compagnons combattre sans leur venir en aide.

Le coût de cet espace a été défrayé par

**LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE - LA BRASSERIE DOW
LA BRASSERIE FRONTENAC**

Nos belles paroisses

Saint-Anaclet

Visite paroissiale.—M. le curé Salomon Plourde ainsi que notre vicaire M. l'abbé Léopold Dion ont fait la visite paroissiale au cours de la semaine.

Décès.—Est décédé à l'hôpital de Rimouski des suites d'un accident survenu au quai de Pte-au-Père, M. Maurice Ouellet, époux de Dame Cécile Vignola. Il était âgé de 28 ans et était marié que depuis 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. Salomon Plourde et le service chanté par l'abbé Ludger Rioux professeur au Séminaire de Rimouski. Une foule de parents d'amis assistaient aux funérailles.

Service anniversaire.—Mardi, le 12 a été chanté le service anniversaire de Dame Cécile Caron, épouse de feu Fortunat Heppell.

Va et vient.—M. et Mme P. Bérubé, de Cacouna, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Albert St-Laurent.

—M. et Mme Lionel Blanchette et leur petite fille Monique, de Rimouski, ont rendu visite à Mme V. St-Laurent.

—Mlle Jeanne Langlois est le retour d'un voyage à Québec.

—Mme Adéodat Pineau et ses deux garçonnets de Trois-Pis-toles en visite chez MM. Alphonse et Marc-Aurèle Pineau ainsi que chez MM. et Mmes I. Sidore Banville et Alcide Banville.

—Mme Isidore Banville et son fils Réjean sont de retour d'Arvida.

—M. et Mme Jean-Marie Côté nous ont quittés pour St-Donat où M. Côté est sacristain.

—Mme Joseph André Gagné est actuellement à Arvida l'invitée de sa fille Mme Adolphus St-Laurent.

—Mme Aurélie G. St-Laurent et sa fillette Françoise de St-Marcellin ont visité des parents dernièrement.

—Mme Véronique P. Lavoie, de Rimouski, était au cours de la semaine dernière, en visite chez des parents.

—Mme Ls-Philippe Rioux, de St-Eloi, ainsi que Mlle Rose-Anne Heppell, de Rimouski, étaient ici au début de la semaine pour le service anniversaire de leur mère Dame Fortunat Heppell.

Mariage.—Jeudi le 14 octobre sera béni l'union de Mlle Berthe St-Laurent, inst. fille de M. et Mme Joseph St-Laurent, à M. Joseph Cimon, marchand, de St-Godard.

Biencourt

Naissance.—Gontrand, enfant de M. et Mme Charles Lavoie (Jeanne Caron). Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Gauvin, de Madawaska, Maine.

Mariage.—M. Gaston Desbiens fils de M. Honoré Desbiens a épousé Mlle Rose-Anne Cyr, fille de M. James Cyr, de Squattek.

Div'ers.—Mlle A. Rouleau, de Notre-Dame du Lac, est en visite chez son oncle M. l'abbé Morin, curé de la paroisse.

—La semaine dernière eurent lieu dans cette paroisse les Quarante-Heures. Plusieurs prêtres vinrent prêter leur concours à notre curé. De ce nom-

bre était le Rév. Ls.P. Berger, curé de St-Ulric de Matane, ancien curé de Biencourt.

St-Fidèle de Rest.

Naissance.—Le 4 août, Annette, enfant de M. et Mme Edgar Bourdages (Denise Bélanger). Parrain et marraine: M. et Mme Clarence Bélanger, grands-parents de l'enfant.

Le 15 août, Gaétane, enfant de M. et Mme Odilon Ouellet (Eva Gaudet). Parrain et marraine: M. Julien Richard, Mlle Irène Gaudet. Porteuse, Mme Alphonse Gaudet.

Le 29 août, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Omer Richard (Clarisse Poitras). Parrain et marraine: M. et Mme John Poitras, grands-parents de l'enfant.

Le 26 septembre, Marius, enfant de M. et Mme Philippe Cyr (Yvonne Gaudet). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Gaudet. Porteuse, Mme Alexandre Gaudet.

Décès.—Le 15 août, est décédée, Alphéda Arbour, âgée de trois ans et demi, fillette de M. et Mme Marc Arbour.

Le 15 août, est aussi décédée, Mme Florian Bastien (Rose Lévesque), à l'âge de 39 ans, après quelques heures de maladie. La défunte laisse pour la pleurer outre son épouse, onze enfants dont plusieurs en bas âge.

Au cours du mois d'août, M. et Mme Philippe Deraspe apprenaient la mort de leur fils, le sergent Edmond Deraspe tué au front, dans la bataille de Sicile. Il était âgé de 24 ans. Un autre de leurs fils, Léopold, dans l'armée canadienne outre-mer, est décédé en octobre 1942, dans un hôpital d'Angleterre.

A ces familles si lourdement éprouvées vont nos sincères sympathies.

Quarante-Heures.—Le 12, 13 et 14 septembre ont eu lieu dans notre paroisse les offices des Quarante-Heures. A cette occasion, plusieurs prêtres étrangers sont venus prêter leur concours à M. le Curé. Les paroissiens ont assisté très nombreux à tous les offices.

Exposition.—Le 2 septembre, à eu lieu la deuxième exposition de notre Cercle de Fermières.—Mlle Labelle, de Québec, jugea les exhibits et donna des conseils appropriés, pour le développement et le succès de notre jeune Cercle.

St-Elzéar

Baptêmes.—Rose-Emma, enfant de M. et Mme Norbert Arseneau (Charlotte Babin). Parrain et marraine: M. et Mme Normand Henry. Porteuse: Mme Frédéric Arseneau.

—Marie-Lisette, enfant de M. et Mme Prosper Marcoux (Rolande Arseneau). Parrain et marraine: M. et Mme Norbert Bujold. Porteuse: Mme Lin Bujold.

—Jean-Marc, enfant de M. et Mme Alexandre Marcoux (Vita Henry). Parrain et marraine: M. et Mme Gustave Arseneau. Porteuse: Mme Léon Marcoux.

Quarante-Heures.—Cette semaine nous avons eu les exerci-

ces des Quarante-Heures. Plusieurs prêtres des environs sont venus prêter main-forte à notre dévoué pasteur.

Va et vient.—Mlle Lucienne Bolduc est retournée dans sa famille à Causapsal après une visite chez son oncle M. George Bolduc.

—Mlle Germaine Bolduc passera l'hiver chez sa soeur Mme Jean Asselin, de Causapsal.

—Étaient de passage à Saint-Elzéar, M. et Mme Jos.-A. Côté et leur fille Georgette, chez leur beau-frère M. Jos. Martin.

—Mme Roméo Bujold est allée faire un séjour à l'hôpital Saint-Sacrement à Québec.

—Mlle Rolande Bujold est à l'hôpital de Campbellton.

Service anniversaire.—Lundi, le 27 septembre a eu lieu le service anniversaire de feu Lucien Babin et Lucien Henry. Un grand nombre de parents et amis y ont assisté.

Le lendemain, le 28, a eu lieu à Bonaventure le service anniversaire de Fernand Babin.

Plusieurs amis de Saint-Elzéar étaient présents.

Gascons, Bon.

Mariages.—Le 27 septembre, M. l'abbé Valère Roy bénissait le mariage de M. Alcide Morin, fils de M. et Mme John Morin, à Mlle Séraphine Duguay, fille de M. et Mme Jos Duguay.

—Le 29, avait lieu le mariage de M. Ernest Cyr, fils de M. et Mme John Cyr, à Mlle Blandine Chouinard, fille de M. et Mme Michel Chouinard.

Départ regretté.—Une belle séance d'adieu a eu lieu dimanche le 26 septembre à l'occasion du départ de notre curé M. l'abbé Valère Roy pour St-Octave de l'Avenir.

Chant et musique étaient au programme. Un grand nombre de nos écoliers jouèrent leur rôle à merveille.

Mlle Géraldine Brotherton lut une adresse émouvante à M. le Curé et Mlle Marielle Duguay lui présenta au nom de tous les paroissiens une bourse contenant la jolie somme de trois cents dollars.

Nous souhaitons à M. l'abbé

Valère Roy nos vœux les meilleurs et à l'abbé P. Gendron, qui le remplace, une bienvenue toute cordiale.

Décès.—C'est avec un vif regret que nous annonçons la mort de Mlle Hermine Roussy survenue à sa résidence samedi dernier après une assez longue maladie. Elle était âgée de 54 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 26 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé Fernand Ahier, de New-Port.

La croix était portée par le neveu de la défunte, Arthur Ahier. Les porteurs étaient: Jean-Louis Roussy, fils, Hector Chapados, Edgar Roussy, Alfred Chapados, Adrien Ahier, Gérard Roussy. M. Lucien Roussy conduisait le cortège.

On s'efforce actuellement par des recherches scientifiques de trouver des moyens satisfaisants pour prévenir un grand nombre de maladies qui sont transportées par les semences.



Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- (a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- (b) Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- (c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- (d) Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

ME-LIF



TROISIÈME SAISON ARTISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE CONCERTS

Mme Bruna Castagna, célèbre contralto italienne du Metropolitan Opera, inaugurera le 21 courant la troisième saison artistique de la Société de Concerts du Bas St-Laurent.

Madame Castagna ne fut pas un enfant prodige—elle avait sept ans quand elle commença ses études musicales. Sept années



plus tard elle était déjà une pianiste accomplie. Mais peu après on lui découvrit une voix remarquable, si bien qu'on la persuada d'abandonner partiellement le piano pour s'appliquer surtout à la culture vocale. En peu de temps elle devint la grande artiste que nous connaissons.

Bruna Castagna avait à peine 17 ans que déjà elle brillait en des rôles de toute première importance. Ses débuts eurent lieu au Théâtre Social de Mantoue, où elle joua le rôle de Marina dans l'opéra Boris Goudounoff. Le grand succès qu'elle y remporta lui valut un engagement de trois ans à l'Opéra Colonne de Buenos Aires. Dès son retour en Italie, elle s'assura un autre engagement à "La Scala de Milan" avec Toscanini. Le rôle dans lequel Mme Castagna semble exceller d'avantage, celui de Carmen, lui valut, au Lycée de Barcelone un de ses plus grands succès.

Bruna Castagna a été applaudie dans presque tous les pays du monde, soit dans des récitals soit dans des opéras; mais les Etats-Unis, où elle chante encore aux opéras de San Francisco, de Chicago, de St-Louis et de New York, semblent l'avoir adoptée définitivement.

A trois reprises différentes Toscanini lui-même invitait Mme Castagna à chanter comme soliste de l'orchestre symphonique de la N B C. Bien plus, il obtint qu'elle fut l'artiste invitée au festival du centenaire de l'orchestre philharmonique de New York.

Mme Castagna est la grande dame versatile de l'opéra et du concert. Son art brillant s'adapte au charme de "Carmen", à la dignité et au tragique du rôle d'Amneris dans "Aida", aussi bien qu'à l'ampleur congues de Dame Quickly dans

"Falstaff". Ces rôles et plusieurs autres tels que ceux d'Azucena dans "Il Trovatore", d'Adalgisa dans "Norma", de Laura dans la "Gioconda", de Dalila dans "Samson et Dalila", ont établi sa souveraineté comme contralto au Metropolitan.

N. B.—Les membres de la Société commenceront à recevoir leurs cartes samedi le 16 octobre. Les concerts auront lieu cette année encore à l'auditorium du Séminaire à l'heure qui leur sera annoncée dans les Nouvelles de 6.00 p.m., les 19 et 20 du courant.

La Société de Concerts
du Bas St-Laurent.

Quartier Bellarmin

(RIMOUSKI)

CHOSSES et AUTRES... par
"CHOSE" et d'AUTRES.

Baptêmes. — Marie-Elise, Nicole, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Lavoie (Bertha Leblanc). Parrain et marraine: M. et Mme Elisée Moreault, de Rimouski.

Joseph-Jean-Irénée, enfant de M. et Mme Albert St-Pierre (Antoinette Chassé). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Labbé.

Dans le deuil. — La famille de M. et Mme Philippe Plourde vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mme Alphonse Plourde, décédée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, après une courte maladie, à l'âge de 20 ans et 6 mois. Les funérailles de Mme Plourde, née, Fernande Pigeon, eurent lieu à la cathédrale jeudi le 7 octobre.

Sépulture. — Lundi le 4 octobre a été chanté le service de Mme Louis-Philippe Chassé, née Alberte Lepage, décédée à l'âge de 29 ans. M. l'abbé Fortunat Blanchette, du Séminaire, fit la levée du corps et célébra la messe. Le chœur des hommes fit les frais du chant. Mme Hector Fillion était à l'orgue. M. l'abbé Armand Bérubé dirigeait.

A l'hôpital. — La petite Lisette Lavoie, âgée de 2 ans, enfant de M. et Mme Ernest Lavoie, est entrée à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, pour cause de maladie.

Fête intime. — Jeudi dernier les demoiselles de la société chorale de Saint-Robert Bellarmin se réunissaient chez Mme Hector Fillion pour la fêter à l'occasion de son anniversaire de naissance. Félicitations à Mme Fillion, dévouée directrice de cet ensemble vocal.

Outre-mer. — Plusieurs de nos militaires sont maintenant en service actif outre-mer. Tels: les aviateurs Paul Deschesnes, fils de M. Napoléon Deschesnes; Raymond et Arthur Guertin, fils de M. et Mme Armand Guertin et les soldats Conrad Dubé, fils de M. et Mme Joseph Dubé, Fernand Gagné, fils de M. et Mme Alphonse Gagné et

P.-E. Bellavance, fils de M. et Mme Gonzague Bellavance.

Randonnées. — Mme Antonio Beauchesne est en promenade chez M. et Mme Ludger Beauchesne.

—Mme Joseph Larose et son fils Marc sont revenus d'un voyage à Québec.

—M. et Mme Roland Tremblay nous ont quittés pour aller demeurer à Baie Comeau.

—M. Jacques Lambert de l'armée canadienne a visité sa famille.

—M. Ofter Pelletier a rendu visite à son fils M. Alfred Pelletier, de Matane.

—M. Adrien Dubé a fait un voyage à l'Isle-Verte ces jours derniers.

—Le soldat Paul-Etienne Dubé, de Gaspé, passe quelques jours dans sa famille.

—M. Léonard Plourde, de Sorel, rend visite à ses parents M. et Mme Philippe Plourde.

—Mlle Eliane Bélanger est actuellement en promenade à Montréal.

—M. Philippe Tudeau est en voyage à Québec.

—M. Fernand Ouellet, de la R.C.A.F., passe quelque temps chez ses parents.

—M. et Mme Félix Dionne, de St-Mathieu, ont visité leurs frères MM. Omer et Adrien Dionne.

—M. Gérard Thibault, de Québec, était de passage à St-Robert la semaine dernière.

—M. J.-R. Lebreux, Grande-Vallée, est actuellement chez son frère M. Adéodat Lebreux.

—M. Joseph-Philippe Bélanger, de Québec, a visité sa famille.

—Mlle Lucie Lepage est partie pour aller travailler à Québec.

—Mlle Carmen Castonguay, de l'Esprit-Saint, a visité des amies de Bellarmin.

—Mlle Rita Larose passe la fin de semaine à Québec.

—M. Lucien Cloutier est parti pour aller travailler à Sept-Îles.

—Mlle Corinne St-Laurent est retournée à Lac-au-Saumon après avoir passé quelques mois à St-Robert.

—M. Odilon Guimont s'est rendu à l'Exposition de

l'Isle-Verte.

—Mme Emile Lepage vient de nous quitter pour aller demeurer à Québec.

Octroi de \$200.00

Lors de sa dernière séance, le

conseil municipal de Notre-Dame du Lac a voté un octroi de \$200. aux propriétaires du bateau qui fait la traverse entre St-Juste du Lac et Notre-Dame du Lac pour lui permettre de continuer son service jusqu'à la clôture de la navigation.

Prêtons pour que Jean revienne au plus tôt au Foyer!..

HÂTONS LA VICTOIRE!
Qui n'a pas des parents ou des amis dans nos armées d'outre-mer? Nous désirons tous les revoir le plus tôt possible. Là-bas, ils font leur devoir; faisons ici le nôtre en achetant des obligations du 5^e Emprunt. Et bientôt nous assisterons à la grande parade de la victoire. En attendant, chaque dollar doit servir. Chaque dollar que nous prêtons réduit la durée de la guerre!
ACHETONS DES OBLIGATIONS

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

IMPRIMERIE
BLAIS
TEL. 188 ISIDORE BLAIS, prop.
PHOTOGRAPHIE
PHOTOGRAVURE
STEREOTYPIC
RIMOUSKI

Prenez un "Coke" = Soyons amis

Coca-Cola
le symbole amical

... la façon d'être bienvenu partout où vous allez

Il y a une certaine bienveillance dans cette petite phrase Prenez un "Coke". Grâce à elle, les étrangers deviennent amis. Dans les deux hémisphères, le Coca-Cola veut dire la pause qui rafraîchit —et est devenu le symbole des gens généreux.

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
ROYAL BOTTLING WORKS Mont-Joli.

"Coke" = Coca-Cola

Les noms populaires acquièrent tout naturellement des abréviations amicales. C'est pourquoi vous entendez dire "Coke" pour Coca-Cola.

QU'IL SOIT LE BIENVENUE!

Attendez-le, recevez-le comme un ami

UN VISITEUR SYMPATHIQUE FRAPPERA A VOTRE PORTE AU COURS DE LA CAMPAGNE DU CINQUIEME EM-
PRUNT DE LA VICTOIRE. QU'IL SOIT SOLLICITEUR, ORGANISATEUR, OU REPRESENTANT OFFICIEL DU COMITE
LOCAL, RESERVEZ-LUI UN ACCUEIL BIENVEILLANT. IL REpond A L'APPEL DU PAYS COMME LE SOLDAT, L'A-
VIATEUR OU LE MARIN. IL EST L'INTERMEDIAIRE INDISPENSABLE A LA VICTOIRE ENTRE VOUS ET CEUX QUI
COMBATTENT: IL RECUEILLE VOS EPARGNES POUR LE SOUTIEN DE NOS ARMEES.

*Attendez-le au cours
des prochaines semaines.
Ne vous impatientez
point, il ne saura tarder
à vous visiter. Gardez en
main le montant que vous
avez l'intention de sous-
crire.*



L'ennemi recule sur tous les fronts. C'est le temps de frapper le grand coup. En achetant des obligations du 5e Emprunt de la Victoire, nous signons l'arrêt de mort des dictatures. Achetons-en le plus possible, dans l'intérêt de nos combattants, dans notre propre intérêt. Les Obligations de la Victoire sont un placement sûr et rémunérateur. Hâtons la victoire!

ACHETONS DES OBLIGATIONS!



*Soyez fiers d'aider le
pays, soyez fiers de votre
comité local. Accueillez ses
représentants comme des
amis sincères qui remplis-
sent un grand devoir.
Aidez-les en facilitant
le travail.*

Pour toute information, communiquer avec le comité local

Bureau de l'Emprunt de la Victoire

HOTEL DE VILLE

RIMOUSKI

TELEPHONE 699



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "Soumission pour construction d'un garage à Mont-Joli" seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'est, le vendredi 22 octobre 1943, pour l'érection d'un édifice comprenant une salle de radio et un garage pour deux voitures, à Mont-Joli, P. Q.

Les plans, devis et conditions applicables aux ouvriers employés, ainsi que la formule de contrat peuvent être consultés et des formules de soumission obtenues en s'adressant à l'Acheteur Général suppléant du ministère des Transports, Immeuble Hunter, à Ottawa, Ontario; ou à l'Ingénieur régional des lignes aériennes, 904, Immeuble de la Confédération, 1253, avenue McGill College, Montréal, P. Q.; pour plus amples renseignements concernant l'interprétation des plans et devis, veuillez vous adresser audit Ingénieur régional des lignes aériennes.

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, formule de contrat et formules de soumission peuvent être obtenus des fonctionnaires ci-haut mentionnés, contre le paiement d'un chèque accepté de \$10.00. Ledit chèque sera remboursé aux soumissionnaires lorsqu'ils auront fait remise desdits plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur Général du Canada, représentant dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du département. Les chèques de dépot des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un chèque de dépot.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

A. H. McKEE,
Secrétaire suppléant.

Ministère des Transports.

Ottawa, le 6 octobre 1943.



Le théâtre de chez-nous

--- V ---

Les fidèles auditeurs du programme populaire qu'a toujours été "LE THEATRE DE CHEZ-NOUS" seront enchantés d'apprendre que cette émission de choix reviendra sur les ondes au poste CJBR tous les mercredis soir, de 8.30 heures à 9.00 heures; à compter du 20 octobre.

"LE THEATRE DE CHEZ-NOUS" est entièrement écrit et joué par des Canadiens français: c'est donc véritablement un théâtre Chez-Nous. Les textes sont de la plume d'Henri Letondal, dont la réputation n'est plus à faire.

Jacques Auger, qui est l'un des interprètes les plus en vogue dans le Québec, sera la vedette de ce programme extraordinaire. Comme par le passé, il sera entouré alternativement par les étoiles féminines et les artistes masculins les plus appréciés de nos ondes.

Pour la première émission, "LE THEATRE DE CHEZ-NOUS", nous offre une pièce de la plus brûlante actualité: NUIT A PALERME qui mettra en vedette, Jacques Auger, Pierre Dagenais et Sita Riddez, sans compter d'autres acteurs bien connus.

Le livrée de M. le Comte

--- V ---

AU RADIO-THEATRE LUX FRANCAIS

--- O ---

"Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir

les bien sévères, mais vraies. N'ayez crainte. Si vous écoutez jeudi le 21, la pièce à l'affiche au Radio-Théâtre Lux Français, vous n'aurez pas à redouter de mourir sans avoir ri, car pendant une heure, la plus franche gaieté ne cessera de régner au cœur des foyers où cette émission pénétrera.

"La Livrée de M. le Comte" est une de ces fines comédies boulevardières et parisiennes comme Francis de Croisset s'est plu à en écrire. Et quand on saura qu'à sa création cette pièce, jouée au Théâtre de l'Avenue avait pour vedettes Jules Berry, Suzy Prim et Léon Belières (noms bien connus à Montréal et popularisés par le cinéma) on se rendra compte de la valeur de l'adaptation radiophonique de Fabienne Dan.

Il s'agit du comte et de la comtesse de Sérignan, encore jeunes mariés après cinq ans d'union et tout aussi amoureux l'un de l'autre qu'après cinq jours. Le comte a fait à la comtesse de merveilleux cadeaux, entre autres un collier de diamants à faire pâmer d'envie les mânes de Marie-Antoinette. Mais voilà! Ça coûte cher, mener la vie à grandes guides, surtout quand les partenaires sont pas étouffés par les scrupules et un beau jour notre comte et notre comtesse se réveillent complètement ruinés, ne possédant plus rien... que le souvenir même des bijoux, passés dans les mains crochues du vieux Vidjian...

La distribution de cette comédie au rythme endiablé n'a pas été négligée. Pour le rôle de M. le comte, M. Paul L'Anglais, directeur-réalisateur de l'émission, a choisi Albert Dugesne. La comtesse, jeune et piquante, c'est tout à fait Germaine Giroux.

Il ne faut pas manquer d'écouter jeudi soir de 8 à 9h, "LA LIVREE DE M. LE COMTE" qui vous parvient sur les ondes de CJBR, Rimouski et CHNC, New Carlisle.

Pointe-au-Père

--- V ---

A l'Hôtel des Touristes, Pte. au-Père, se sont inscrits: L'Hon. Oscar Drouin, MM. Edouard Drouin, Gérard St-Hilaire, M. et Mme J. Lucien Messier et leur bébé Michèle, le Dr et Mme J. M. Filiatrault, Québec, M. et Mme J. Ad. Landry, Mont-Joli, Mme Jules A. Brillant, Rimouski, Mme A. Côté Chicoutimi, M. R. A. Reid, Mont-Joli, Mme Gaston Lapointe, Chicoutimi, M. J. A. Roy, Lévis, Jos. Gosselin, Trois-Rivières, W. Whissel, Sudbury, Ontario, Mlle B. Ratté, Victoriaville, Mlle Claire Déry, M. et Mme Jos. Côté, Mme P. Côté, Québec, Capt. et Mme P. R. Dufour, Rimouski, M. et Mme Jos. Guérin, M. G. Gastonguay, Montréal, M. Maurice Bazinet, St-Hyacinthe, M. J. A. Lavergne, H. Albert Racette, Québec, M. Fred. Mathewson, Montréal, M. J. A. Chalifour, Mlle Gertrude St-Laurent, Madame H. Blouin, Mme F. Raymond, Québec.

Le sergent d'Aviation Ferland St-Laurent a fait un bref séjour chez sa mère, Mme Alphonse Pineau, Pointe-au-Père.

CARTES PROFESSIONNELLES

ARTHUR ST-ONGE

AVOCAT

Edifice Lepage

Rimouski.

C. P. 720. - Tél. 276

Bureau en fin de semaine à Anqui.

Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.

Amédée Caron, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Évêché

Tél. 158

C. P. 120

RIMOUSKI, P. Q.

HENRI Fiset, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Lepage

209 St-Germain.

Tél. 695

RIMOUSKI.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

ASSURANCES

S. Z. COTE ENR'G

LUCHEN MORIN, Gérant.

Edifice Banque Canadienne Nationale.

C. P. 450 RIMOUSKI, Qué.

Tél. Bureau St-Es.: 37064

Au service du public depuis 30 années.

Il y avait 125,000,000 de moutons en Australie en 1942, soit 40,000,000 de plus qu'au cours des 25 années précédentes.

Dr ADRIEN GAGNE

Rimouski

Spécialiste en maladies pulmonaires

Pour consultation:

le matin, à l'hôpital

BUREAU:

de 2 à 4 p.m. et 7 à 8 p.m.

au No 232 rue St-Germain.

Téléphone 23.

Dr J. J. RINGUET

Spécialité: Chirurgie générale

Consultations:

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau:

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.

de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.

Bureau: 141, Ave de l'Évêché

Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale

Spécialité: Anesthésie

Consultations:

Avant-midi: A l'Hôpital.

Après-midi: 2 à 4 hrs

Soir: 7 à 8 hrs.

7 rue Rouleau. Tél. 415

Dr JEAN MORISSET

Médecine générale

et obstétrique

Consultation

Matin: à l'hôpital.

Après-midi: 2 à 5 hrs

Soirée: 7 1/2 à 9.

Après neuf heures le soir

appelez 629.

Bureau

14, rue de la Cathédrale

Téléphone 437.

Dr Omer Leclerc

Médecine générale et

obstétrique

Spécialité:

Maladies des enfants.

Consultations:

Avant-midi: Hôpital.

Après-midi: 2 à 4 hrs.

Soirée: 7 à 9 hrs.

156 St-Germain. Tél. 631.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe

de

L. de G. BELZILE

(1895 1932)

Edifice Banque Canadienne

Nationale.

Rimouski, P. Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE 374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LIQUIDATEUR
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMMISSAIRE EN QUÊTE
DE DÉBITEURS ET TRÉASURIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENTS, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN
D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau: 142 Avenue de l'Évêché.

Rimouski, Qué.

ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone: 374

Caster Postal 129

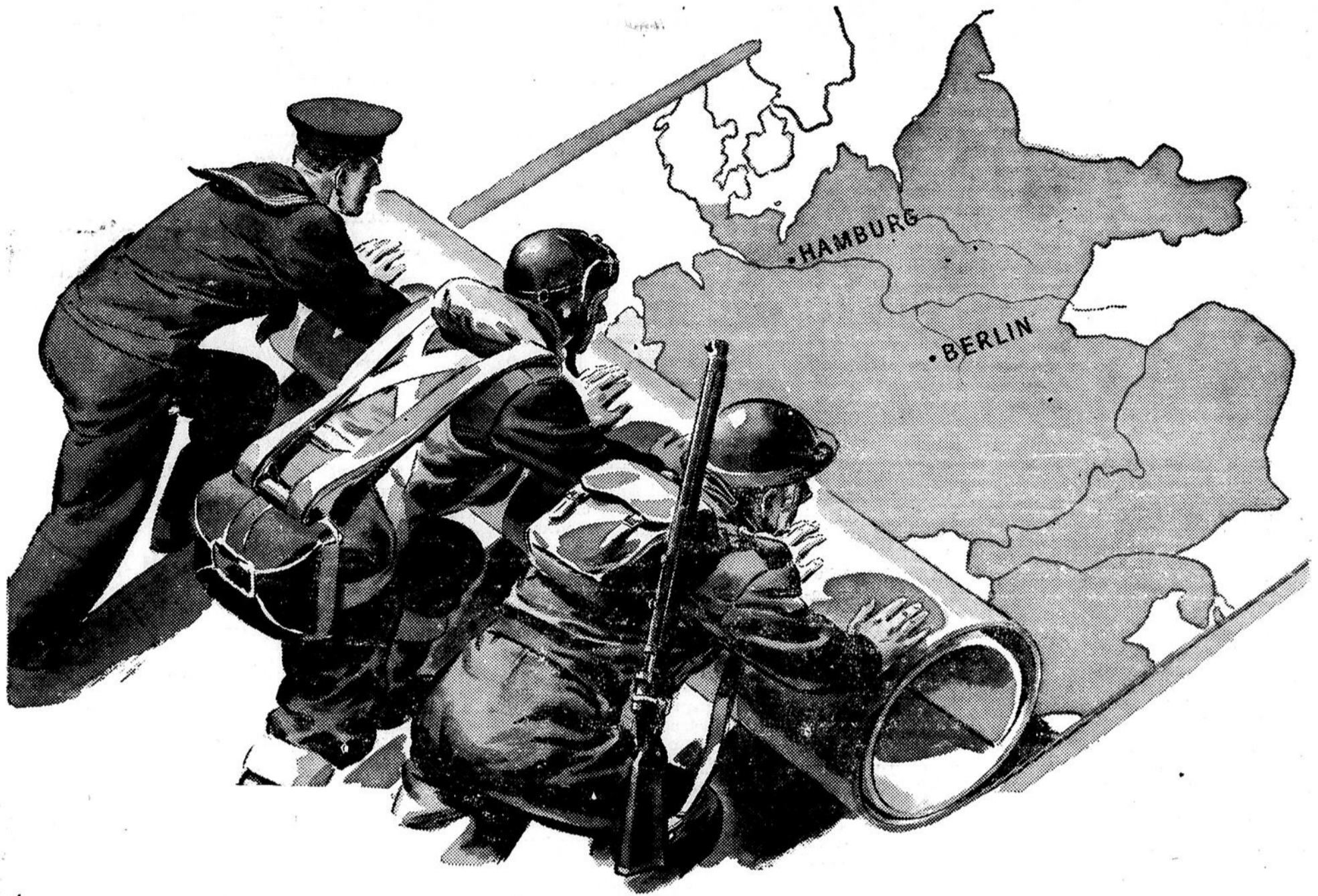
BUREAU: EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.



HITLER & CIE

se font rouler!

Il y a quatre ans, Hitler et Mussolini s'associaient dans une vaste entreprise de brigandage. Ils voulaient, paraît-il, refaire un monde nouveau sur les ruines de la défunte démocratie. Ils avaient les meilleures armes, les meilleurs soldats, la meilleure propagande. Avec ça, ils étaient sûrs de gagner. Ils n'avaient oublié qu'une chose: les démocraties ne tenaient pas du tout à servir d'esclaves aux dictateurs. Ceux-ci furent bien étonnés de recevoir des

coups, de voir s'évanouir leurs rêves de gloire! Aujourd'hui l'ennemi se sait condamné, il cherche à retarder la défaite. Nos soldats, nos marins, nos aviateurs sont résolus à en finir au plus tôt. Nous, les civils, nous n'avons qu'à leur fournir les armes nécessaires, en achetant des obligations du 5e Emprunt de la Victoire. Hâtons la victoire en *prêtant* le plus possible, pour ceux qui *donnent* sans compter leur jeunesse et leur courage.

HÂTONS LA VICTOIRE



Ans. Côté & Fils, Limitée
 Les Spécialités du Golfe Enr.
 Le Bon Théâtre, Limitée
 La Cie de Bois du Cenellier, Limitée